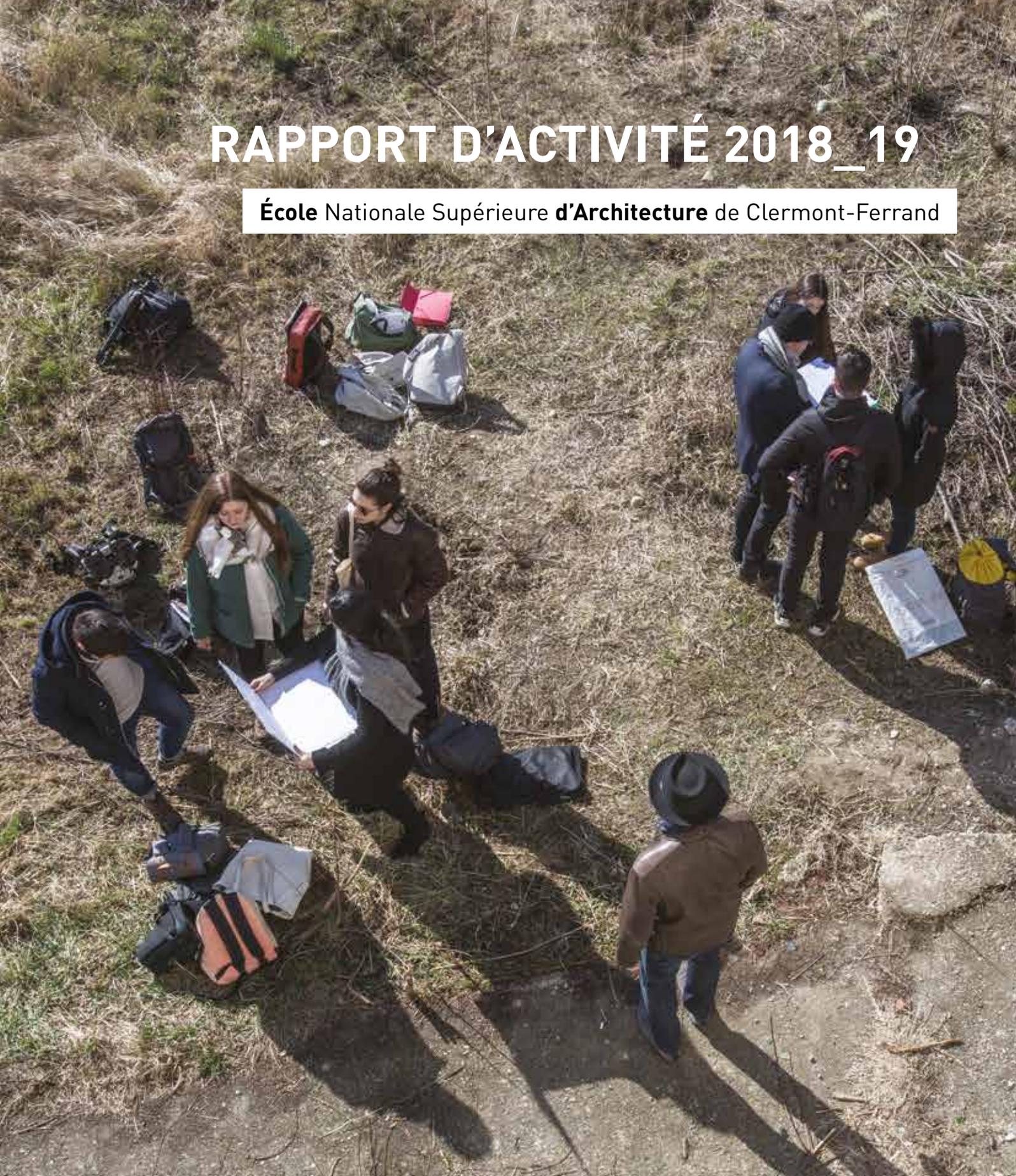


# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018\_19

École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand







# BILAN 2018\_19

PAR SIMON TEYSSOU,  
ARCHITECTE ET DIRECTEUR DE L'ENSACF

Le présent rapport d'activité est établi pour les années 2018 et 2019.

Ces deux dernières années ont été marquées par de profonds changements dans la vie institutionnelle des ENSA avec une gouvernance fortement renouvelée.

La mise en œuvre de la réforme a mobilisé l'ensemble des communautés de l'ENSACF avec une participation remarquable. Les élections au Conseil d'administration (CA) et au Conseil pédagogique et scientifique (CPS) lequel regroupe la Commission de la formation et de la vie étudiante (CFVE) et la commission de la recherche (CR) se sont déroulées le 13 novembre 2018. Les Commissions thématiques ont aussi été repensées et renouvelées pour accroître la transversalité entre les enseignants, les étudiants et les personnels administratifs.

Cette période a aussi été marquée par l'arrivée d'Hélène Guicquéro, directrice de la pédagogie, de la scolarité et des relations internationale et de moi-même, en tant que directeur, à la suite d'un intérim de plusieurs mois assuré par Alain Fayard, secrétaire général.

À mon arrivée, je me suis concentré sur trois priorités :

- faire émerger un projet d'établissement mettant en évidence les spécificités de l'ENSACF dans le paysage des ENSA françaises en général, et de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes en particulier : je me suis basé sur près de deux années de travail collaboratif en tant qu'ancien président du Conseil d'administration avec les élus enseignants du CA, les élus de la Commission de la Pédagogie et de la Recherche (CPR), les membres du comité de direction, les représentants des différents champs disciplinaires et les responsables des trois domaines d'études,
- produire des conditions optimales pour que la recherche puisse se développer dans notre école : grâce à une mobilisation inédite de nos enseignants-chercheurs ces dernières années, notre groupe de recherche en formation Ressources est aujourd'hui en passe d'être reconnu comme Unité propre universitaire au sein de l'UC2A,
- piloter l'autoévaluation HCERES : le travail collaboratif entre les élus enseignants de la CFVE et les membres du comité de direction a permis de donner une dimension prospective à cet exercice dans le but d'asseoir le projet d'établissement, consolider la base de nos enseignements et imaginer de nouveaux outils pour améliorer la stratégie pédagogique et institutionnelle de notre établissement.

Le présent rapport d'activité témoigne de la richesse de notre école : diversité et qualité de son offre pédagogique, une recherche en plein essor, une vie étudiante foisonnante et impliquée notamment dans son engagement vers une transition écologique, une diffusion de la culture architecturale désormais structurée en commission, des ressources matérielles sans cesse renouvelées.

Je remercie l'ensemble de la communauté enseignante, les personnels administratifs et les membres de nos instances pour leur implication et le travail accompli ces deux dernières années.

Bonne lecture !



# MOT DU PRÉSIDENT DU CA

ANDRÉ MARCON

En 2015 l'ENSACF prenait un nouvel élan avec l'installation dans de nouveaux locaux sur le site emblématique de Sabourin.

En 2018 le décret 2018-109 du ministère de la Culture ordonnait la mise en place dans les ENSA d'une nouvelle gouvernance. Immédiatement l'équipe de direction de l'école a mis en œuvre les différentes étapes préalables et nécessaires afin de rendre opérationnelles ces nouvelles instances en 2019. Ainsi donc notre école s'est dotée d'un nouveau directeur, un nouveau président de CA et un nouveau directeur des études. Un Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS), une Commission de la Formation et de la Vie Étudiante (CFVE), une Commission de la Recherche (CR) ont été mis en place.

L'équipe de direction sous l'autorité du directeur Simon Teyssou a préparé et fait adopter par le CA un plan stratégique qui formalise les ambitions de l'École. L'originalité de ce plan repose sur une double volonté : d'une part faire de notre école une référence sur le sujet de la ruralité et de ses marges, en inscrivant le Massif central comme un territoire privilégié d'expérimentation et d'autre part de faire de la recherche une priorité.

Ce plan stratégique doit guider l'ensemble des initiatives que devra porter la direction de l'école. Les premiers résultats sont là, l'école est maintenant reconnue par le ministère et donc par l'ensemble des ENSA comme l'école référente en matière de ruralité et de la problématique des petites villes de demain, le laboratoire de recherche en construction.

Pour ce faire un rééquilibrage entre les champs disciplinaires est en cours, la transition écologique devient le fil rouge des initiatives, les outils numériques sont à la hauteur...

Notre école foisonne d'initiatives qui la rendent encore plus attractive, à preuve l'avalanche de dossiers d'inscriptions à chaque nouvelle année de formation.

Enfin L'ENSACF s'est engagée dès novembre 2018 dans le processus d'évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Cet exercice a permis faire le point sur l'ensemble des paramètres qui font la qualité d'un établissement ; les résultats sont probants et nous incitent à poursuivre nos efforts sur le chemin tracé.

Plus que jamais notre École doit se tenir à l'avant des changements qui nous attendent et les architectes que nous formons devront être les prescripteurs de nouvelles pratiques en phase avec une société qui veut préserver sa nature et son patrimoine et opter pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement.



# SOMMAIRE

1

---

Moments forts\_11

4

---

Vie étudiante\_63

2

---

Ressources et moyens\_23

5

---

Culture architecturale\_67

3

---

Formation\_37

6

---

Projets immobiliers\_80

# PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) est l'une des vingt écoles d'architecture françaises dépendant du ministère de la Culture.

Depuis septembre 2015, l'École est installée au nord de la ville de Clermont-Ferrand, dans l'ancien hôpital-sanatorium Sabourin. Le bâtiment a été entièrement transformé et adapté à ses nouvelles fonctions par le cabinet d'architectes Dubesset-Lyon.

## LE SITE DE SABOURIN, UN PATRIMOINE EMBLÉMATIQUE

Implanté sur les coteaux de Chanturgue, l'ancien hôpital-sanatorium a été construit entre 1932 et 1934 par Albéric Aubert, architecte des hospices de Clermont-Ferrand. L'ancien sanatorium a fait l'objet d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en mars 2000. L'arrêté d'inscription englobe les trois bâtiments d'origine du domaine, le jardin d'accompagnement et la grille d'entrée.

## « L'ENSACF : depuis 50 ans

L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand est fondée en 1970 sous la forme d'une unité pédagogique autonome. Elle est d'abord installée dans l'ancienne halle aux grains de Clermont, puis de 1980 à 2015 elle occupe l'ancien bâtiment de l'école de chimie, situé à proximité du centre-ville. Les bâtiments à disposition sont construits au début du vingtième siècle, puis adaptés dans les années 70.

# CHIFFRES CLÉS



650  
étudiants

55% de femmes



45% d'hommes



1340

dossiers  
d'inscription  
en L1



16 000 ouvrages  
à la médiathèque

460 titres de revues  
nationales et internationales



8 associations étudiantes

11 500 m<sup>2</sup>

habitables répartis  
sur 7 niveaux

2,5 hectares  
de parc



72

étrangers  
(hors mobilité)

06

voyages  
pédagogiques



01

Groupe  
de Recherche  
en Formation

→ 37 membres



des expositions



des conférences



des résidences



des publications

- **1 RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE** à proximité, essentiellement dédiée à l'école
- **1 MÉDIATHÈQUE** + de 16 000 ouvrages mis à disposition des usagers, des revues nationales et internationales, des documents graphiques, des travaux personnels de fin d'études...
- **1 ATELIER** constitué de 2 pôles : conception numérique et expérimentation des matériaux
- **1 SERVICE DE REPROGRAPHIE**
- **1 SALLE D'EXPOSITION**
- **2 SALLES DE TRAVAIL** en libre accès
- **2 AMPHITHÉÂTRES**
- **3 SALLES INFORMATIQUE** dont 1 en libre accès, équipées de PC, d'imprimantes et de traceurs



# 1

## LES MOMENTS FORTS DE 2018-2019

### LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

En application du décret 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture concernant la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance des écoles d'architecture, dès la rentrée universitaire de 2018/2019, l'équipe de direction de l'École, a mis en œuvre les différentes étapes préalables et nécessaires afin de rendre opérationnelles les nouvelles instances en 2019.

Après une phase réservée à la communication auprès des différentes communautés de l'École, ont été organisées les élections pour la désignation des représentants des enseignants, des étudiants et des agents administratifs, techniques et scientifiques.

La mobilisation de l'ensemble des communautés pour, d'une part proposer des candidats aux différents scrutins, et d'autre part pour participer aux élections a été absolument remarquable. Jamais les différentes communautés de l'école ne s'étaient autant mobilisées pour proposer autant de candidats et élire leurs représentants dans les instances.

Les élections des représentants des trois communautés au Conseil d'administration (CA) à la Commission de la formation et de la vie étudiante (CFVE) et à la Commission de la recherche (CR) se sont déroulées le 13 novembre 2018.

Parallèlement, l'équipe de direction, après concertation, a proposé les quatre représentants, à haute qualité, administrateurs du CA et les trois personnalités qualifiées pour la CR, au vote du Conseil d'administration.

Concomitamment à la mise en place opérationnelle des nouvelles instances, a été nommé par le ministre de la Culture, un nouveau directeur qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> février 2019. Par ailleurs une nouvelle directrice des études et des relations internationales a été nommée le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

À noter que l'équipe de direction particulièrement réduite fin 2018 (absence de directeur des études depuis mai 18, directeur par intérim par ailleurs déjà secrétaire général) s'est fortement mobilisée pour la réussite de ce chantier de mise en place d'une nouvelle gouvernance.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) POST RÉFORME

### Composition

Selon l'arrêté ministériel relatif à la composition des conseils d'administration des écoles nationales supérieures d'architecture de mai 2018, le CA de l'ENSACF est composé de 20 membres ayant voix délibérative, et selon le décret 2018-109 du 15 février 2018 de membres ayant voix consultative :

#### ↘ AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE

##### Représentants enseignants élus : 6

- Mathilde LAVENU
- Amélie DUNTZE
- Yvon COTTIER
- Éric DAVID
- Jean Baptiste MARIE
- Jean-Louis COUTAREL

##### Représentants étudiants élus : 3

- Pierre-Étienne LANGLOIS
- François BOURDAUD
- Nathan QUEMENER

##### Représentants ATS élus : 3

- Monique CHEBANCE
- Fabien JUBERTIE
- Zakia DOUAKHA

##### Membres de droit : 4

- Le président du conseil régional, ou son représentant : Jean Pierre BRENAS
- Le président du conseil de la métropole, ou son représentant : Jean-Marc MORVAN
- Le président de la communauté d'universités et d'établissements à laquelle l'école participe, ou son représentant : Mathias BERNARD
- Un architecte désigné par le président du conseil régional de l'ordre des architectes territorialement compétent : Bruno REYNE

##### Membres nommés par le Conseil d'administration sur proposition du directeur : 4

- Valérie BERNARD
- Dominique REGNAUD
- André MARCON

#### ↘ MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

- Le directeur de l'école : Simon TEYSSOU
- Le secrétaire général de l'école : Alain FAYARD
- Le président du conseil pédagogique et scientifique, président de la commission des formations et de la vie étudiante : Thomas NOUAILLER
- Le vice-président du conseil pédagogique et scientifique, président de la commission de la recherche : Stéphane BONZANI
- L'agent comptable de l'école : Christine CHARREYRON
- Le directeur régional chargé des affaires culturelles ou son représentant : Pascal MIGNEREY
- Le recteur, ou son représentant : Karim BENMILOUD
- Le représentant de l'autorité chargée du contrôle budgétaire de l'établissement : Vincent LE CALONNEC
- Toute autre personne dont la présence est jugée utile par le président du conseil d'administration.

### Compétences

- 1 / Le projet de contrat pluriannuel conclu avec l'État qui fixe les objectifs de performance de l'établissement au regard des missions assignées et des moyens dont il dispose et comporte notamment des stipulations relatives à la stratégie de l'établissement en matière d'offre de formations initiale et continue, de recherche et de gestion prévisionnelle des ressources humaines ;
- 2 / Le budget, ses modifications et le compte financier ;

- 3 / Les projets de conventions relatives à la coordination de l'offre de formation et de la stratégie de recherche de l'école avec celles d'autres établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche dans le cadre des regroupements mentionnés au 2° de l'article L. 718-3 du code de l'éducation ;
- 4 / Les programmes d'enseignement, les demandes d'accréditation et d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux ou des titres réglementés, les évaluations préalables à ces demandes, ainsi que la création des autres diplômes ou certifications délivrés par l'école, le règlement des études de l'école et les conditions d'admission des étudiants ;
- 5 / Le règlement intérieur de l'école ;
- 6 / Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière, les projets de conventions d'utilisation des immeubles, les projets de vente, de location, d'achat et de prise à bail d'immeubles, les conditions générales dans lesquelles les espaces de l'établissement sont occupés par des organismes extérieurs pour des manifestations exceptionnelles ;
- 7 / Les catégories de contrats ou de conventions, ainsi que les autorisations d'occupation du domaine public qui, en raison de leur nature ou du montant financier engagé, doivent lui être soumis pour approbation et celles dont il délègue la responsabilité au directeur ;
- 8 / Les décisions de participation à toute forme de groupement public ou privé ;
- 9 / Les décisions de création de filiales et de prise de participation ainsi que de création de fondations ;
- 10 / Les décisions d'acceptation ou de refus des dons et legs ;
- 11 / Le tarif des prestations proposées par l'établissement ;

12 / Les décisions d'exploiter des brevets et licences, de commercialiser des produits de leurs activités ;

13 / Les mandats autorisant le directeur à engager toute action en justice, ainsi qu'à transiger ou à recourir à l'arbitrage.

Le Conseil d'administration reçoit communication et débat du bilan social et du rapport d'activité annuels établis par le directeur de l'école. Il est informé des conditions générales d'emploi et de rémunération des personnels contractuels.

## **LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE (CPS) :**

Président : **Thomas NOUAILLER**

Vice-président : **Stéphane BONZANI**

### **Composition**

En application du décret 2018-109 du 15 février 2018, le Conseil pédagogique et scientifique comprend une commission des formations et de la vie étudiante et une commission de la recherche. Il regroupe les membres de ces deux commissions. Nul ne peut être à la fois membre du Conseil d'administration et membre du Conseil pédagogique et scientifique.

Le Conseil pédagogique et scientifique est présidé par le président de la commission des formations et de la vie étudiante, ou le cas échéant par le vice-président, président de la commission de recherche.

Le directeur ou son représentant assiste au Conseil pédagogique et scientifique avec voix consultative.

### **Compétences**

Le Conseil pédagogique et scientifique, présidé par son président ou le cas échéant par son vice-président, est compétent pour débattre des orientations stratégiques de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche.

Il est convoqué en formation restreinte aux personnels titulaires représentant les personnels chargés de l'enseignement et de la recherche, pour l'examen de questions individuelles et pour l'exercice de toutes autres attributions prévues par les dispositions réglementaires régissant les droits et obligations desdits personnels sans préjudice des compétences du Conseil national des enseignants-chercheurs des écoles d'architecture. Il donne un avis, dans le cadre des obligations de service réglementaires, sur les répartitions individuelles entre les services d'enseignement et de recherche.

Le Conseil pédagogique et scientifique peut être saisi pour avis par le Conseil d'administration sur toute question ressortissant de ses compétences.

## **LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CFVE)**

**Président : Thomas NOUAILLER**

### **Composition**

En application du décret 2018-109 du 15 février 2018 et de la décision du Conseil d'administration de l'École du 3 juillet 2018, la CFVE est composée de 18 membres, élus par leurs pairs, ayant voix délibérative :

#### **11 représentants élus des enseignants chercheurs :**

- Rémi LAPORTE
- Thomas NOUAILLER
- Angélique CHEDEMOIS
- Olivier DOLLFUS
- Grégoire LAFARGE
- Pierre DUFOUR
- Marc-Antoine DURAND
- Catherine GAUTHIER
- Gérald LAFOND
- Jean-Dominique PRIEUR
- Géraud DODINET

#### **5 représentants élus des étudiants :**

- Charlotte MESSANA
- Soliman NESSA
- Clara MONCEAU
- Chloé JULIANO
- Toni DELAUNAY

#### **2 représentants élus des ATS :**

- Agnès THÉLIOL
- François MARRACCINI

### **Compétences**

La CFVE prépare et propose des mesures relatives :

- 1 / À l'organisation des programmes de formation et à l'évaluation des enseignements ;
- 2 / Aux conditions d'admission et d'orientation des étudiants, aux modalités de contrôle des connaissances et à la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux études d'architecture ;
- 3 / Au suivi de la réussite, de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- 4 / Au développement des enseignements sous forme numérique et de la formation des personnes et des usagers à l'utilisation des outils et des ressources numériques ;
- 5 / Aux activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants, ainsi que des mesures de nature à améliorer leurs conditions de vie et de travail, notamment des mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation et à l'accès aux ressources numériques ;
- 6 / À l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé, conformément aux obligations incombant aux établissements d'enseignement supérieur au titre de l'article L. 123-4-2 du code de l'éducation ;



7 / À la sensibilisation de tous les publics à l'architecture et à la diffusion de la culture architecturale et des enjeux de l'architecture, animées par des étudiants ou des enseignants.

## **LA COMMISSION DE LA RECHERCHE (CR)**

Président : Stéphane BONZANI

### **Composition**

En application du décret 2018-109 du 15 février 2018 et de la décision du conseil d'administration de l'Ecole du 3 juillet 2018, la CR est composée de 10 membres, dont 7 élus par leurs pairs : 6 enseignants chercheurs et un doctorant), et de 3 personnalités qualifiées ayant voix délibérative :

#### **6 représentants élus des enseignants chercheurs :**

- Géraldine TEXIER-RIDEAU
- Stéphane BONZANI
- Shahram ABADIE
- Nicolas DETRY
- David MARCILLON
- Jean-Baptiste VIALE

**1 représentant élu des doctorants : siège non pourvu momentanément**

#### **3 personnalités qualifiées :**

- Laurent RIEUTORT
- Stéphane BERTHIER
- Salma LOUDIYI

### **Compétences**

La CR prépare et propose des mesures relatives :

- 1 / À l'organisation et à l'évaluation des unités de recherche ;
- 2 / À la meilleure répartition des services d'enseignement et de recherche ;
- 3 / À l'articulation entre la recherche et la formation ;
- 4 / Au développement des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

# LE RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DES INSTANCES EN CHARGE DU DIALOGUE SOCIAL

Le mandat des membres élus en 2014 arrivant à échéance les élections professionnelles relatives au renouvellement des représentants du personnel ont eu lieu le jeudi 14 décembre 2018.

Pour l'École, le mode de scrutin décidé par le ministère est un scrutin de liste. Seule la CGT Culture a déposé une liste de candidats.

## LE COMITÉ TECHNIQUE

Les membres du CT sont élus par les personnels. La liste électorale est composée de l'ensemble des personnels, quel que soit leur statut, mais ils doivent effectuer au moins 96 heures équivalent TD, pour les enseignants au cours de l'année des élections. Du fait du nombre d'agents de l'École le scrutin de liste s'applique.

### Composition

Président : Simon TEYSSOU

Titulaires :

- Marie Hélène GAY-CHARPIN
- Jean Luc LOPEZ
- Martine MOREL
- Babou BAZIÉ

Suppléants :

- Fabienne PETITCOLAS
- Fabrice POITEAUX

Représentants de l'administration :

- Simon TEYSSOU
- Alain FAYARD

### Compétences

Les compétences et missions du CT sont définies par le décret 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État.

## LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les membres du CHSCT sont désignés par les instances centrales des syndicats qui ont présenté et obtenu un certain nombre de suffrages aux élections des représentants du CT local.

### Composition

Président : Simon TEYSSOU

Membres de droit :

- Docteur Nadine TRAN-QUY
- Vincent TIFFOCHE (Inspecteur santé sécurité et conditions de travail)
- Denis MAUTRET (assistant de prévention)

Titulaires :

- Marie-Hélène GAY-CHARPIN
- Jean-Luc LOPEZ
- Fabienne PETITCOLAS
- Fabrice POITEAUX

Suppléants :

- Martine MOREL
- Babou BAZIÉ
- Alexandre CUBIZOLLES

Représentants de l'administration :

- Simon TEYSSOU
- Alain FAYARD

### Compétences

Les compétences et missions du CHSCT sont définies par le décret 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique.



## UN NOUVEAU DIRECTEUR

**En 2019, concomitamment à la réforme des instances des ENSA, un nouveau directeur a été nommé.**

Simon Teyssou a pris la direction de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand le vendredi 1<sup>er</sup> février 2019. Il a été nommé par arrêté du ministre de la Culture le 21 décembre 2018.

Simon Teyssou est architecte DPLG depuis 2000. Il a fondé son agence « L'Atelier du Rouget Simon Teyssou & associés » dans le Cantal en 2001.

Enseignant à l'ENSACF durant 15 années, il connaît bien le fonctionnement de l'établissement puisqu'il a été membre du Conseil d'administration durant 9 ans avant d'en être président.

À sa prise de fonction, le directeur a présenté le projet d'établissement, alors en cours d'élaboration, à l'ensemble des étudiants et des personnels administratifs et enseignants.

Il s'agissait de faire émerger un projet d'établissement mettant en évidence les spécificités de l'ENSACF dans le paysage des ENSA françaises en général.

## LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

À l'occasion de ces renouvellements structurels, l'École a souhaité affirmer son histoire propre et son ancrage territorial. Les thématiques portées par les trois domaines d'études du cycle de master ont nourri le projet d'établissement et le Massif Central, comme territoire d'études privilégié, est affirmé.

De plus, l'École ambitionne de devenir un établissement de référence sur deux thématiques transversales qui intéressent le cycle licence, le cycle master et la recherche : les ruralités et les marges. Elle souhaite également développer une pédagogie fondée sur une pensée transcalaire et sur l'expérimentation.

Pour offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces sujets, elle considère le développement de la recherche comme sa priorité.

Ainsi, les thématiques et grands axes structurant le projet d'établissement - à savoir, le Massif Central comme territoire d'étude privilégié ; la réaffirmation des enjeux portés par les trois domaines d'études ; les ruralités ; les marges comme objet de recherche ; la pensée transcalaire et l'expérimentation - évolueront également en relation étroite avec les orientations de la formation et de la recherche du site universitaire clermontois.

## AUTOÉVALUATION CAMPAGNE HCERES

L'ENSACF était engagée dès novembre 2018 dans le processus d'évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

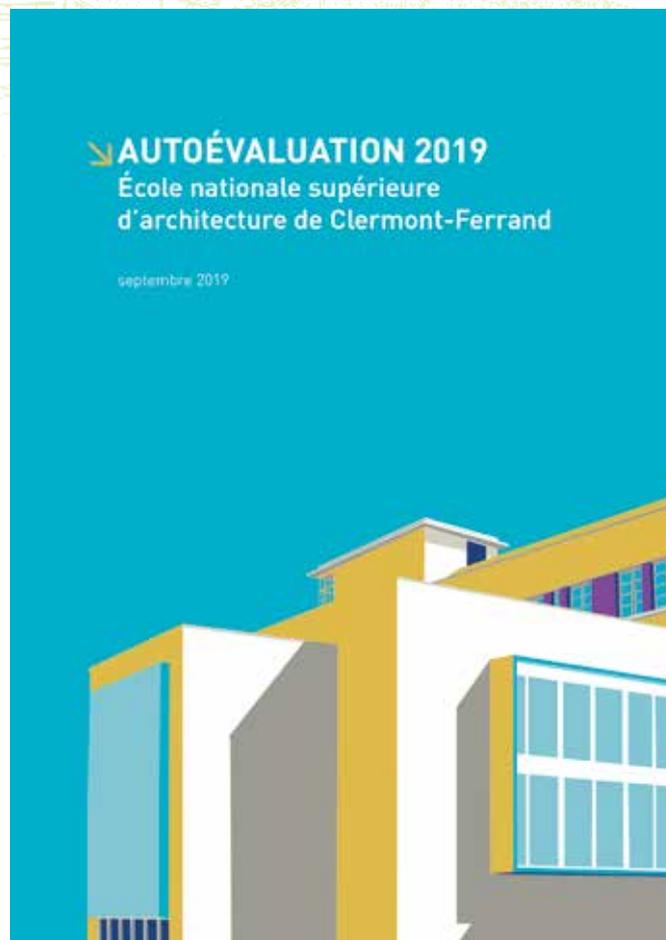
La rédaction du rapport d'autoévaluation de l'établissement, par l'établissement, a été réalisée par le directeur, l'ensemble du Comité de direction et la Communauté enseignante : dans un premier temps avec les enseignants du Conseil d'administration, les responsables de la Commission de la recherche et de la pédagogie, les responsables du Groupe de recherche en formations Ressources et les responsables de chaque domaine d'étude de master et, dans un second temps, les représentants de la Commission des formations et de la vie étudiante, de la Commission de la recherche et du Groupe de recherche en formations Ressources.

Ce rapport d'autoévaluation, reprenant notamment le positionnement et la stratégie institutionnels de l'établissement ainsi que ces ambitions en termes de pédagogie, recherche et valorisation, a fait l'objet d'une publication que le directeur a souhaité partager avec l'ensemble des communautés de l'École.

Le document a été voté, à l'unanimité, en Conseil d'administration le 16 septembre 2019 et déposé, le 19 septembre, auprès du HCERES.

L'École a ensuite accueilli les 18 et 19 novembre 2019, six experts du Haut Conseil chargé de l'évaluation. Le Comité a procédé durant ces deux journées à 32 entretiens mobilisant plus de 60 personnes en interne (étudiants, personnels administratif et enseignant) et en externe (représentants des collectivités, partenaires universitaires, culturels, pédagogiques...).

À l'issue de ces deux journées, le Comité a souligné la qualité des échanges ainsi que l'excellente organisation. Le rapport d'évaluation final devrait parvenir à l'École au mois de mai 2020.





## L'ENSACF ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Sur proposition du directeur de l'ENSACF, Simon Teyssou, le Conseil d'administration présidé par André Marcon a délibéré et approuvé, le 10 juillet 2019, la mise en place des moyens nécessaires à la proscription des plastiques à usage unique au sein de l'école.

Conscient des enjeux environnementaux actuels et du besoin grandissant de transition écologique, cet engagement aussi fort que nécessaire marque une volonté éco-responsable et s'inscrit pleinement dans la stratégie d'établissement de l'ENSACF !

Les moyens permettant la collecte des mégots de cigarettes pour leur recyclage est aujourd'hui effective.

Deux autres projets sont à l'étude en partenariat avec l'association étudiante Germinarium : une gestion différenciée du parc de Sabourin et la plantation du parking. Ces projets devraient pouvoir trouver des articulations avec la pédagogie, notamment sous la forme d'optionnels de master.

Enfin, l'École ambitionne de proposer un enseignement progressif dans le tronc commun, dès la Licence, dans le domaine de la transition écologique.









Équipe enseignante

**87**

Équipe administrative

**41**

# 2

## LES RESSOURCES & MOYENS

### RESSOURCES HUMAINES

Durant l'année universitaire 2018/2019, l'encadrement pédagogique des étudiants a été assuré par différentes catégories d'enseignants :

- Un professeur, fonctionnaire de l'État : 1
- Des maîtres de conférences, fonctionnaires de l'État : 22
- Des maîtres de conférences associés, contractuels de l'État : 19
- Des contractuels recrutés, gérés et payés par l'École : 45

L'organisation et la gestion des services est assurée par une équipe administrative, scientifique et technique (ATS) composée :

- Des agents ATS fonctionnaires de l'État : 36
- Un contractuel de l'État : 1
- Des contractuels recrutés, gérés et payés par l'École : 5

### MOUVEMENTS

#### Entrées\_sorties 2018/2019

##### ATS

Sorties : 3	Entrées : 3
Micheline JOBERT	Hélène GUICQUERO
Catherine MILDE	Simon TEYSSOU
Dominique VERTU	Caroline VARLET

##### Enseignants

Sorties : 4	Entrées : 10
Christian DREVET	Sofiane BATNINI
Michel LIMENITAKIS	Boris BOUCHET
Dominique TROISVILLE	Angélique CHEDEMOIS
Olivier MALCLÈS	Grégoire DEBERDT
	Julie JOUVENEL
	Stéphane LIÈVRE
	Chloé MARIEY
	Clément MARTIN
	Guillaume MUNNÉ
	David TAJCHMANN



## FORMATION

L'enveloppe allouée à la formation des personnels en 2018/2019 était de 10 000 €. La mise en œuvre du plan de formation a consommé 96,92 % de ce budget soit 9 691,80 €.

---

**40.6%**

pour la formation  
par l'apprentissage

Le budget se décline de la façon suivante : la formation par l'apprentissage occupe cette année le poste le plus élevé avec 40,60 % du budget, l'hygiène la santé et de la sécurité viennent ensuite avec 27,27 %, puis l'accompagnement de carrière avec 17,88 %, et enfin un parcours individuel de formation et de reconversion avec 14,24 %.

La plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines du SGAR de la Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes a pris en charge l'ensemble des formations relatives aux ressources humaines et aux finances et les préparations aux concours et examens professionnels ont été exclusivement organisés par le ministère de la Culture.

---

**17.88%**

pour l'accompagne-  
ment de carrière

La majorité des actions de formation, 69,04 %, relève de la typologie 1 à savoir « l'adaptation immédiate à son poste de travail », 2,38% de la typologie 2 « l'adaptation de l'agent à l'évolution prévisible des métiers », 7,15 % de la typologie 3 « acquisition de nouvelles qualifications » et 21,43 % de la préparation aux concours et examens.

Le nombre de stagiaires formé est de 28 agents contre 36 l'an passé. La répartition est la suivante : 8 agents pour la catégorie C, 6 agents pour la catégorie B, 8 agents pour la catégorie A et 6 agents pour la catégorie A+.



À partir de 2016, l'École a mis en place la réforme GBCP (Gestion budgétaire et comptable publique) à l'aide de l'outil Admilia. Depuis, des évolutions du logiciel ont permis d'améliorer la gestion budgétaire nécessaire à la présentation du compte financier. En 2018, le plan de trésorerie, outil indispensable à la mise en œuvre de la réforme est automatisé.

## RESSOURCES FINANCIÈRES

C'est à l'occasion de la rencontre annuelle entre l'établissement et le ministère de tutelle (le dialogue de gestion) que les priorités stratégiques et les besoins en termes de ressources humaines et financières sont présentés.

Ces priorités sont définies en fonction des orientations nationales et des orientations de l'École au regard de son projet d'établissement et en particulier sa stratégie prioritaire de développement de la recherche et de la pédagogie.

La présentation, la discussion et le vote du budget en Conseil d'administration ont lieu avant la fin novembre de l'année N afin de rendre le budget

exécutoire un mois après sa transmission aux tutelles administratives et financières, donc dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

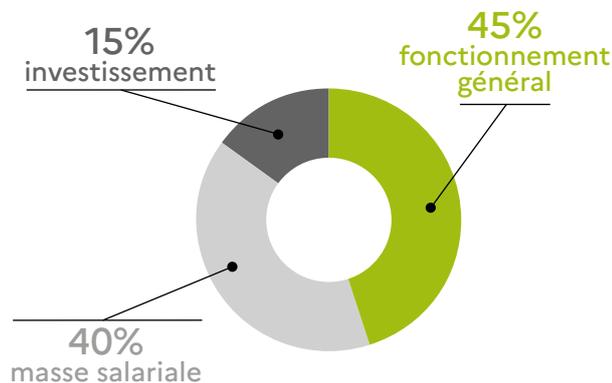
Le budget de fonctionnement est réparti par service pour en faciliter le suivi. Le budget d'investissement est mis en œuvre par le secrétariat général, en relation avec les services concernés. Le budget d'investissement représente environ 1% du budget total.

Le budget est présenté au moins une fois dans l'année au Conseil d'administration et depuis 2017 à l'ensemble des personnels à l'occasion de la réunion de rentrée.

→ **FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL**  
2 millions d'euros  
dont **MASSE SALARIALE** 950 000 euros

→ **INVESTISSEMENT** 350 000 euros

**TOTAL : 2 350 000 euros**



### Boucle budgétaire sur 2 ans

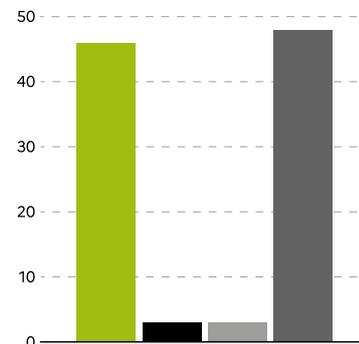
#### BUDGET DE L'ÉCOLE → 4 DESTINATIONS

Enseignement : **46%**

Diffusion : **3%**

Recherche : **3%**

Support : **48%**





Circulation des documents

**2018 : 17 650**

**2019 : 21 500**

Fréquentation moyenne/jour

**210 passages**

Prêt

**10 documents**

Top des emprunteurs

**les licences en 2019 :**

**4 240**

## LA MÉDIATHÈQUE

La politique documentaire de la médiathèque se décline selon plusieurs axes au sein de l'établissement :

→ Une offre à tous les étudiants et à l'ensemble des personnels enseignants, scientifiques, administratifs et techniques, de ressources documentaires nécessaires à la Recherche, aux formations initiale et continue et aux missions de diffusion de la culture architecturale, non seulement dans les disciplines enseignées à l'école mais aussi dans des disciplines connexes : architecture, urbanisme, aménagement du territoire, paysage, arts, design, techniques de construction, sciences appliquées, sciences humaines et sociales.

→ La possibilité pour l'ensemble des usagers de tirer le meilleur profit de la richesse des collections : qualité de l'accueil, aide à la recherche documentaire, mise en valeur des collections (nouveau, thématiques ou en lien avec les programmations de la Recherche et les actions de diffusion de la culture architecturale, amélioration de la signalétique), accès aux ressources numériques et formation aux outils documentaires.

→ Un accès aux ressources extérieures :

- Bibliothèques universitaires de l'Université Clermont Auvergne, bibliothèque de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole, Centre de ressources de la Maison de la Forêt et du bois d'Auvergne, Agence d'urbanisme et de développement Clermont-Métropole, (consultation et prêt en réciprocité finalisés par conventions)

- Un service de prêt entre bibliothèques

→ Une ouverture aux publics extérieurs :

- Architectes, particuliers, étudiants et enseignants d'établissement d'enseignement supérieur ou d'organismes de collectivités territoriales (consultation libre et emprunts soumis à conditions)

→ La politique d'acquisition s'établit en fonction des thématiques développées dans les programmes pédagogiques et en étroite collaboration avec les enseignants-chercheurs, les étudiants et les personnels administratifs, scientifiques et techniques de l'école. Les documentalistes la complètent par un travail régulier de veille des parutions.

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Sur un seul niveau au rez-de-chaussée, directement accessible du hall d'entrée, la salle de lecture, les bureaux du personnel et trois box de travail occupent 700 m<sup>2</sup>. Les lecteurs disposent de 60 places assises, d'un réseau wifi, d'un photocopieur, de deux scanners A3 et d'un automate de prêt. Ce dernier permet aux lecteurs la gestion autonome des opérations de prêt, prolongation et retour. Six postes donnent accès à internet et à la consultation des bases de données bibliographiques. Dans la médiathèque, un ascenseur dessert le niveau -2 où se trouve la réserve. Dans ce local, sont stockés les anciens numéros de revues, le fonds ancien, les originaux de TPE et les doubles de livres. Une boîte de retour des documents, accessible en dehors des heures d'ouverture, est disponible devant la médiathèque.

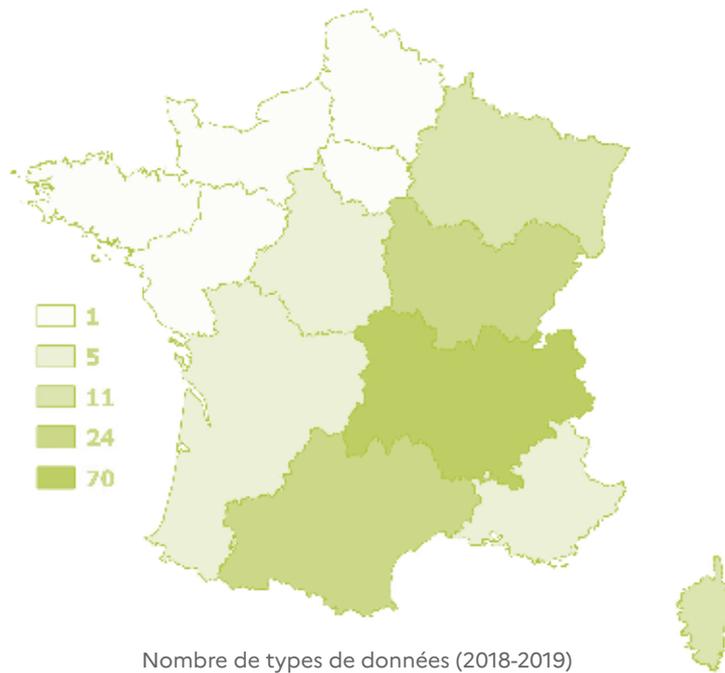
### L'offre documentaire : état chiffré des collections en 2019

- 15 889 ouvrages
  - 2 095 travaux d'étudiants : 918 Travaux Personnels de Fin d'Études (TPE), 459 Projets de Fin d'Études (PFE) dont 291 accessibles en ligne, 28 Thèses, 690 Mémoires de fin d'études (MFE)
  - 1 244 DVD essentiellement films documentaires et fictions
  - 473 revues dont 140 revues françaises et étrangères en cours de parution, soit 27 887 numéros
  - 737 documents cartographiques papier
- Ressources numériques acquises : l'intégralité des archives de la Fondation Le Corbusier ; la base de données *Kheox*, véritable outil de référence des techniques et normes de la construction ; la base *Avery Index to Architectural Periodicals* qui référence plus de 800 000 articles de revues internationales ; *OnArchitecture*, la base audiovisuelle créée par des architectes et enseignants chiliens compte plus de 150 interviews et 250 vidéos d'architectures.

#### → FOCUS

##### NOUVELLE OFFRE MISE EN PLACE EN 2018 :

Afin d'élargir la diffusion des données géographiques disponibles auprès de l'Institut Géographique National (IGN), celles téléchargées à la demande d'étudiants ou enseignants restent accessibles à tous sur un serveur de l'école. S'y ajoutent les données obtenues auprès d'autres prestataires étrangers. L'essentiel de ces données est constitué de cadastres, modèles numériques de terrain, orthophotographies haute résolution, BDTPOPO\_3-0 (bâtis, hydrographie, occupation du sol, réseaux d'énergie et de transport, etc.). Au terme des deux années de mise en place de ce nouveau service, les données spatiales disponibles totalisent plus de 200 références : 160/ France, 20/Europe, 31 images satellites de métropoles.





À cela s'ajoutent les ressources en ligne accessibles par le portail documentaire *ArchiRès*. On peut consulter les productions des ENSAs et celles des partenaires : travaux d'étudiants, conférences, leçons inaugurales et cours publics. De plus le portail affiche une recension de sources documentaires (documents audiovisuels et revues en ligne, données géographiques, fonds ancien et matériauthèque).

### L'accès aux collections

Le portail *ArchiRès* permet l'accès au catalogue de recherche documentaire commun aux bibliothèques d'écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage du ministère de la Culture. Il donne accès à près de 400 000 notices bibliographiques dont 200 titres de revues spécialisées analysées par les documentalistes soit plus de 117 300 articles de revues référencés. En 2019, la recherche s'est élargie aux fonds documentaires des laboratoires de Recherche des écoles et aux catalogues de la Cité de l'architecture et du patrimoine et de l'école Camondo.

En salle de lecture, tous les documents - ouvrages, revues, DVD, cartes et travaux d'étudiants (TPFE, PFE et MFE) - sont en accès direct. Sont archivés en réserve et mis à disposition sur demande, les ouvrages et revues du fonds ancien et les revues arrêtées.

## UNE ACTIVITÉ CROISSANTE

Trois agents de la médiathèque (deux chargées d'études documentaires et un secrétaire de documentation) assurent le fonctionnement de la médiathèque, secondés par des étudiants-tes qui prennent en charge essentiellement les opérations de couverture et de rangement à concurrence de 900 h de monitorat allouées par année universitaire.

Le budget annuel de la médiathèque s'élève à 30 300 €. Un supplément exceptionnel en 2018 de 10 000 € a permis l'achat complémentaire d'ouvrages en sollicitant les enseignants, l'abonnement à des bases de données et à de nouvelles revues, le renouvellement d'équipements mobiliers vétustes (chariots), l'acquisition de vitrines d'exposition, d'une machine à étiquettes (re-cotation du fonds ouvrages) et, pour partie, le financement du Séminaire annuel des documentalistes des ENSAs et des partenaires du réseau *ArchiRès* organisé en juillet 2018 par les documentalistes de l'ENSACF.

En 2018 et 2019, le fonds de la médiathèque s'est enrichi de 614 livres, 82 films, 12 revues, 50 PFE, 132 MFE. À cela s'ajoutent plus de 450 ouvrages et revues issus des dons réguliers provenant des ENSAs, d'institutions et de particuliers. On peut citer : un fonds de revues du début du XX<sup>e</sup> donné par la famille d'architectes clermontois Jarrier, les 200 ouvrages de la bibliothèque de Franck Sabatier, enseignant de l'école, une sélection de 100 ouvrages désherbés de la Médiathèque départementale de prêt du Puy-de-Dôme et de la Médiathèque des



Jardins de la culture (Riom). Par ailleurs, le pôle Recherche de l'ENSACF attribue plusieurs exemplaires des publications d'enseignants et étudiants de l'école. Les prêts et emprunts à d'autres bibliothèques totalisent 117 opérations en 2018 et 171 en 2019.

Les statistiques de fréquentation collectées grâce aux portiques montrent deux pics annuels de début mars à fin mai et de novembre à décembre : 210 « passages » /jour. L'affluence hebdomadaire connaît un pic le mercredi avec une moyenne entre 123/172 « passages »/jour. Lors de l'extension des horaires d'ouverture en novembre 2017, on note une augmentation de 60% de la fréquentation sur cinq jours (et 40% si on décompte le lundi qui auparavant n'était ouvert que l'après-midi). Ces premiers résultats attestent que l'extension des horaires a répondu immédiatement à un besoin.

### La circulation des documents

En 2019, pour accompagner une fréquentation croissante, le nombre des documents empruntables a été porté à 10. La durée de 14 jours peut être prolongée deux fois.

La politique documentaire mise en place par la médiathèque vise à favoriser la mise à disposition de toutes les ressources acquises. Les statistiques de circulation des documents détaillent les diverses actions de prêt, de prolongation, de retour et de réservation et permettent de dresser un bilan de cette activité prioritaire au sein du service. De septembre 2018 à août 2019, on note une augmentation particulière : 20 650 opérations ont été réalisées. En 2019, on totalise 21 500 soit 4 250 opérations supplémentaires par rapport à 2018

(17 650). Les emprunts de livres augmentent de 5 000 à plus de 6 700. Les revues se maintiennent avec plus de 2 300 emprunts annuels.

### Actions au sein de l'école

Comme suite au développement de services liés aux données numériques spatiales et en collaboration avec un enseignant, un agent de la médiathèque a dispensé 16h de cours et travaux dirigés au premier semestre de Licence 3. Cet enseignement est une initiation à l'utilisation de système d'information géographique (QGIS) et la manipulation de données géographiques. De plus, l'ENSACF se trouve aujourd'hui représentée dans de nouveaux réseaux : GéoRéseau, CartoMundi, CRAIG.

En 2019, La Médiathèque a participé au processus d'autoévaluation à la demande du Haut Conseil de l'Évaluation et de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCÉRES).

À l'occasion des conférences, des colloques, des expositions ou diverses manifestations programmées à l'ENSA, la médiathèque expose une sélection de ressources en lien avec l'événement. À ce titre, un agent de la médiathèque participe à la commission de valorisation de la culture architecturale. La médiathèque s'associe avec les enseignants aux actions de valorisation des films documentaires et participe au *Mois du documentaire* et à la semaine *Images image*.

L'équipe de la médiathèque s'implique lors des actions du service scolarité. Elle apporte un soutien logistique durant les journées de recrutement des L1 et la journée portes ouvertes.

Le fonds sensibilisation, constitué en partenariat avec l'enseignante responsable des actions pédagogiques en milieu scolaire, est placé dans une

## « MOMENT FORT DE L'ANNÉE 2018

« bibliothèque roulante » lors de l'accueil du centre de loisirs au mois de juillet. En 2019, de nouvelles acquisitions et des dons sont venus compléter ce fonds jeunesse.

### Actions en lien avec le réseau ArchiRès

Les documentalistes participent activement au réseau ArchiRès par leurs travaux au sein de différentes commissions créées pour l'organisation et la valorisation du travail en réseau : thésaurus, cartes et plans (coordonnateur), périodiques (coordonnatrice), Koha, audiovisuel, catalogage, SGDE et groupe coordination. Un travail d'analyse par article des revues *Ecologik*, *La maison écologique* et *Auvergne architectures*, vient enrichir le catalogue commun.

Le ministère de la Culture a souhaité l'intégration des catalogues des écoles dans le catalogue des bibliothèques de l'enseignement supérieur : Sudoc. En 2018 et 2019, ce déploiement a nécessité un investissement important de la part de trois membres de l'équipe : plus de 30 jours de formation dédiés à l'apprentissage de la nouvelle application WinIBW et du thésaurus RAMEAU.

L'organisation annuelle du séminaire du réseau ArchiRès, intitulé « Savoirs partagés savoir partager », a mobilisé l'équipe de la médiathèque durant le premier semestre 2018. De par les thèmes abordés autour des Communs du savoir, les échanges autour d'ateliers et les découvertes architecturales proposées, cet événement a été une réussite unanimement reconnue.

**100 participants, ENSAs et établissements partenaires !**



Les perspectives 2020 seront la valorisation des travaux d'étudiants (y compris mise en place d'outils de téléversement) et des publications de la Recherche, le développement d'outils de communication, la formation des lecteurs à la recherche documentaire et la mise en place du transfert des 1 500 documents du fonds ancien de l'École Supérieure d'Art de Clermont-Métropole (ESACM) reçus en don. Ces projets et les nouveaux services développés pourront être menés à bien si le poste d'un agent parti à la retraite en novembre 2019 est remplacé.

## Acquisition d'un traceur ultra rapide



## L'INFORMATIQUE

Le service informatique de l'École est constitué d'un cadre contractuel de catégorie A et d'un secrétaire administratif, faisant fonction de technicien, de catégorie B, fonctionnaire de l'État.

En début d'année universitaire 2018-2019, l'École a fait l'acquisition d'un traceur HP PageWide d'une valeur de 54 000 € : ce traceur ultra rapide vient en remplacement d'un traceur HP 1200 et en complément avec un traceur HP 7200 de qualité art graphique.

Une refonte totale de l'organisation du stockage des documents de l'ENSACF a été initié. Ce projet vise à rendre plus accessible et plus visible l'ensemble des documents de l'école. Pour l'année 2018-2019, le travail a porté sur la mise en place d'une arborescence unique pour l'administration. Cette organisation s'appuie sur l'organigramme et vise à faciliter le travail en équipe tout en conservant une certaine confidentialité.

Le bilan de cette nouvelle infrastructure sera fait dans le courant de l'année 2019-2020.

### PROJETS À VENIR OU EN COURS

- Le même travail de mise en place d'une arborescence unique et générique va avoir lieu pour la recherche et la pédagogie ;
- La réalisation d'une charte de bon usage et d'un livret d'accueil informatique est à l'étude.



## LES ATELIERS

Les ateliers « expérimentation » et « numérique » se développent activement à l'ENSACF.

Pour la seconde fois, ont été organisées à la rentrée 2018 des formations « Découverte » pour les L1, où leur sont explicités les fonctionnements et conditions de sécurité des ateliers. Du matériel nouveau a été acquis, en particulier une imprimante numérique, aujourd'hui très sollicitée par les étudiants.

De fait, l'année 2018-2019 a été marquée par une forte augmentation de la fréquentation des ateliers, par les étudiants comme par les enseignants.

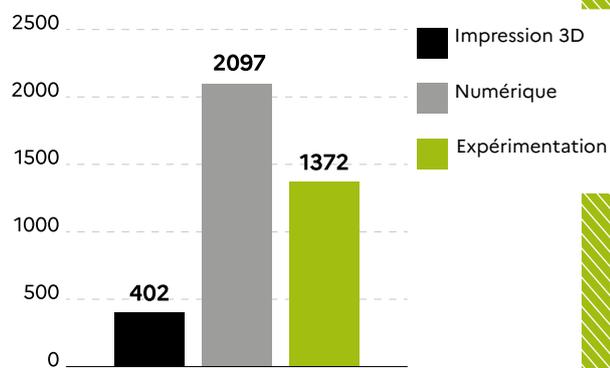
## FRÉQUENTATION

En une année, la fréquentation de l'atelier numérique a doublé, celle de l'atelier expérimentation a triplé.

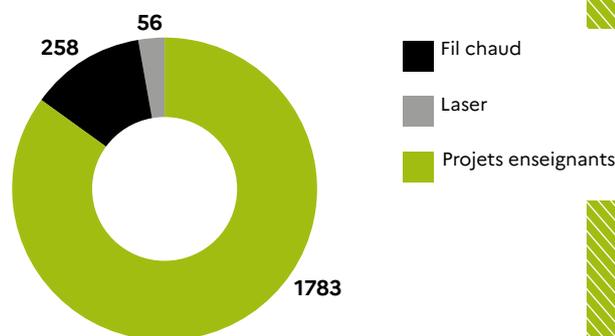
L'année 2018-2019 a été marquée particulièrement par :

- L'inflation des projets portés par enseignants au sein de l'atelier expérimentation (Plateau du Festival Sauve Qui Peut le Court, projet Sensibilis(actions), projet Design Build, ateliers, enseignements d'expérimentation, d'arts plastiques...);
- Le développement de l'impression 3D pour l'atelier numérique.

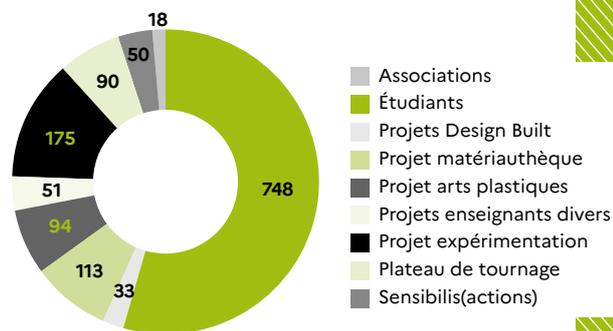
Au sein de l'atelier numérique, les travaux commencent dès octobre. L'utilisation des machines laser beaucoup plus tôt dans l'année explique en partie l'augmentation de la fréquentation. L'impression 3D, mise en place en milieu d'année, est devenue régulière, avec une technologie adaptée aux travaux de maquettes.



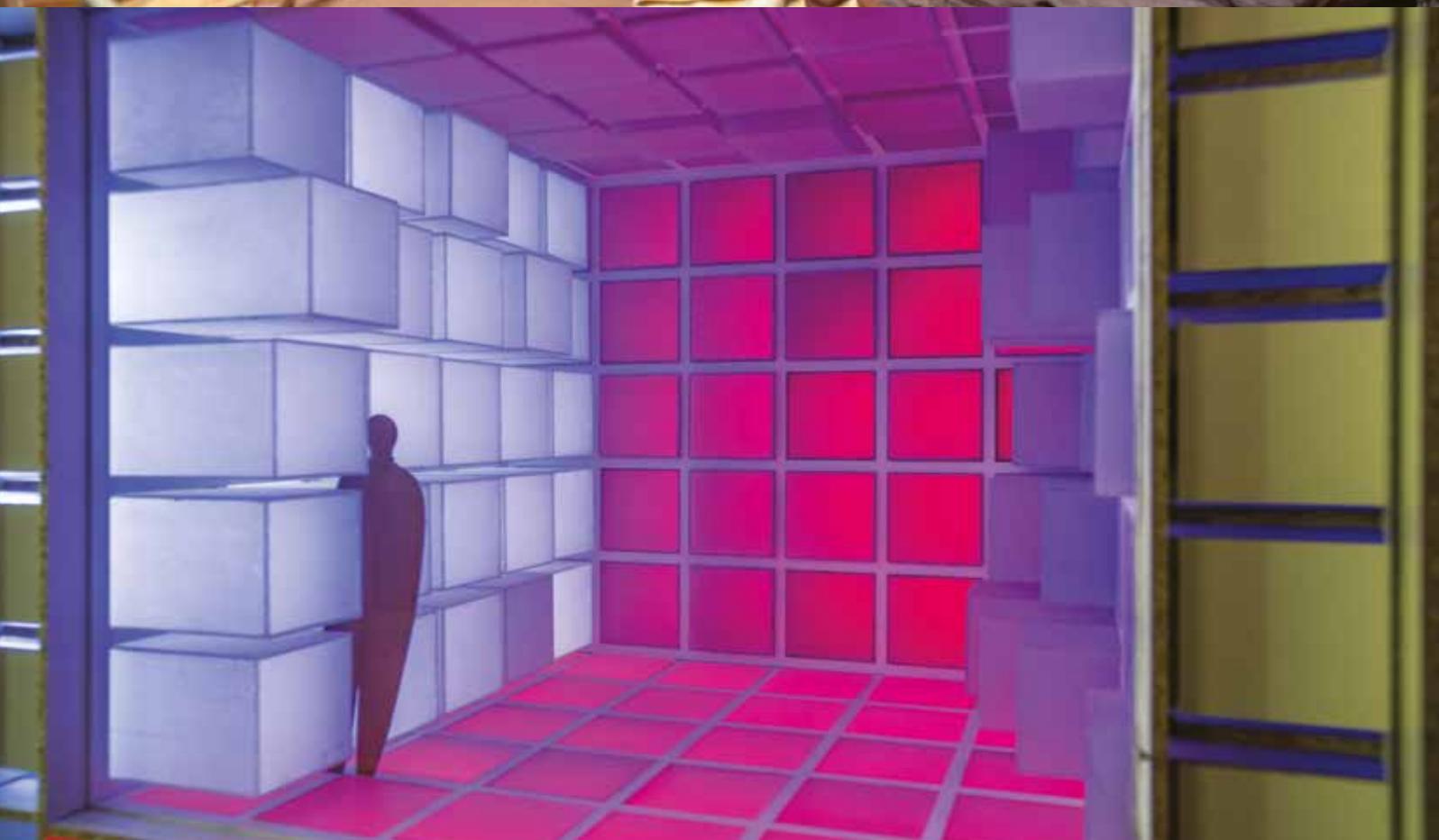
↳ Fréquentation en heures d'encadrement



↳ Décomposition horaire



↳ Nombre d'heures par projet





## MATÉRIEL

Dans le cadre de l'accompagnement auprès des étudiants les enregistreurs audios sont très sollicités ainsi que les appareils de prises de vues pour des photos ou des films.

Le studio photo reste très investi des L1 aux M2, en particulier, en période de rendus.

## → AUDIOVISUEL

Le pôle audiovisuel de l'École, au sein de la direction de la communication, intervient au niveau de la diffusion et de la valorisation de la culture architecturale, en soutien aux activités pédagogiques par le prêt et l'entretien du matériel, le conseil aux enseignants et aux étudiants et collabore activement avec les différents services de l'école pour l'aménagement des locaux en termes d'équipements.

### ÉQUIPEMENT

En 2019, un système de captation vidéo destiné à enregistrer les conférences et/ou les cours selon les besoins et les demandes des enseignants, a été installé dans le Grand amphi de l'école.

Le dispositif dispose de deux caméras tandis que le son est capté directement via les micros de table ou mobiles. Les contenus projetés via l'ordinateur sont également enregistrés et stockés sur le disque dur d'un ordinateur placé dans le studio audiovisuel.

Les enregistrements sur l'enseignement de l'architecture sous forme de vidéos de présentation, se poursuivent avec la recherche et quelques captations ont pu être effectuées dans l'école autour de ces questions.

→ Vu la recrudescence du nombre de visioconférences, des systèmes supplémentaires ont été installés, notamment dans le bureau du directeur. Par ailleurs, la salle principale de réunions profitera d'un équipement de visioconférence, d'une sonorisation complète, d'un nouvel écran de présentation et du contrôle de l'occultation de la salle.

### TENDANCE

L'intérêt autour de la réalité virtuelle va grandissant. Pendant la semaine *Images, images* (voir p.74) un espace de démonstration a été installé pour tester des contenus en réalité virtuelle.

Cette première, en 2018, renouvelée en 2019, a montré un réel engouement pour ce type de représentation et des envies d'expérimentations. Plusieurs étudiants s'en sont d'ailleurs emparés pour leurs travaux, lesquels ont été présentés à l'occasion de la Journée portes ouvertes.

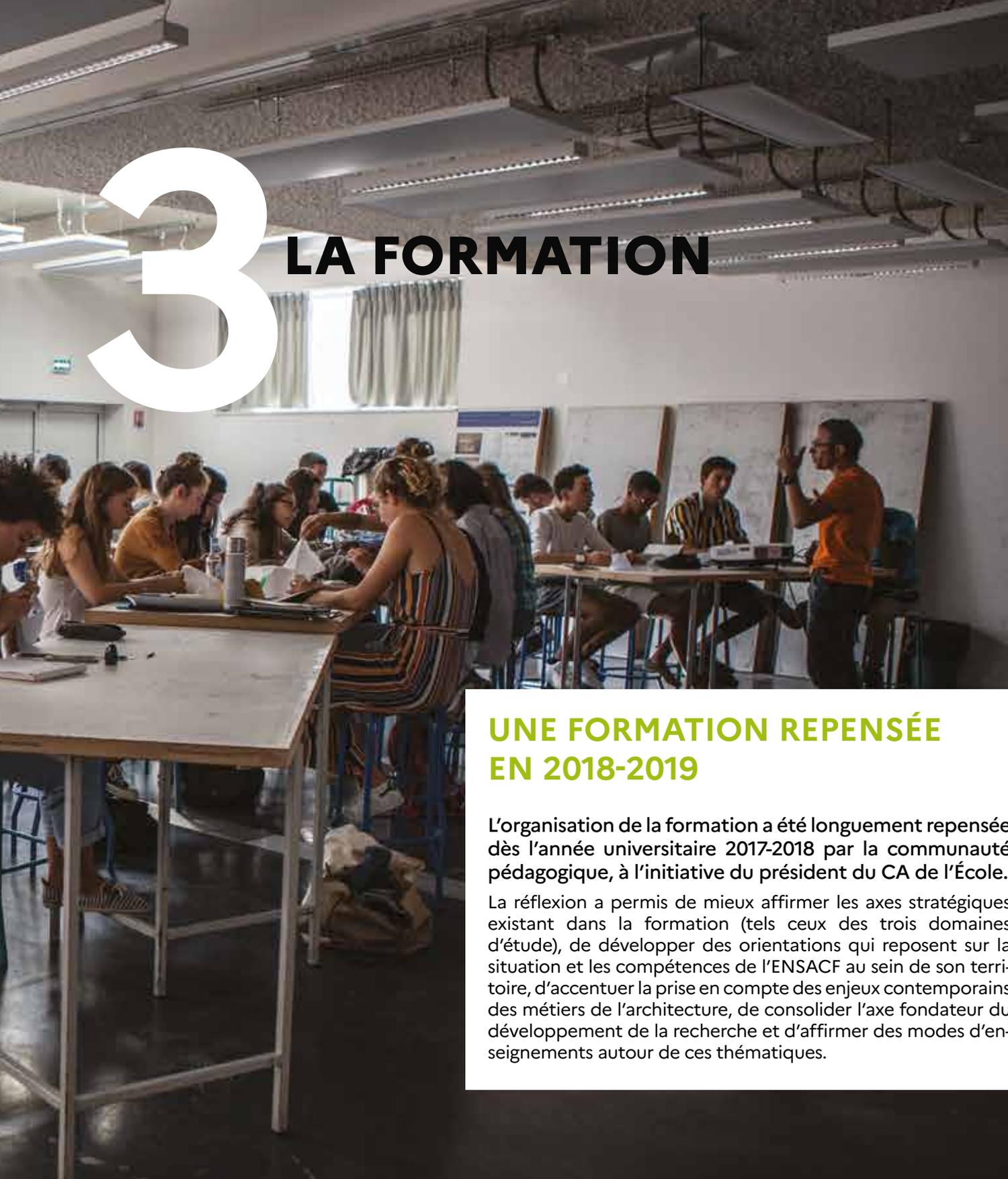
Le développement de ces outils est un projet porté en collaboration avec l'enseignant référent et en partenariat avec le Festival international du court métrage qui met notamment du matériel à disposition de l'école.

### PARTENARIAT

Sauve qui peut le Court métrage, c'est aussi un partenariat dans le cadre d'un optionnel, dans lequel, en 2019, les étudiants ont construit un kiosque dans la cour du conservatoire à rayonnement régional de Clermont-Ferrand, rendant opérationnel un espace d'accueil et un abri pour les visiteurs ainsi qu'un espace de diffusion de films à l'occasion du Festival.



# 3 LA FORMATION



## UNE FORMATION REPENSÉE EN 2018-2019

L'organisation de la formation a été longuement repensée dès l'année universitaire 2017-2018 par la communauté pédagogique, à l'initiative du président du CA de l'École.

La réflexion a permis de mieux affirmer les axes stratégiques existant dans la formation (tels ceux des trois domaines d'étude), de développer des orientations qui reposent sur la situation et les compétences de l'ENSACF au sein de son territoire, d'accentuer la prise en compte des enjeux contemporains des métiers de l'architecture, de consolider l'axe fondateur du développement de la recherche et d'affirmer des modes d'enseignements autour de ces thématiques.

## ↳ Rééquilibrage entre les 4 champs disciplinaires

Les travaux ont abouti à la révision des programmes d'enseignement, mise en œuvre en septembre 2018. Il a notamment permis de constituer, autour de l'enseignement de projet, axe central de la pédagogie, une progressivité des savoirs et des compétences, horizontale, verticale et transversale :

- une progressivité par semestre, au sein de la licence, qui organise les années par thèmes et les semestres par approches d'échelles successives : L1 - ESPACE, L2 - LIEU, L3 - MILIEU,
- une progressivité des savoirs, par unité d'enseignements, réitérés au sein de chaque semestre : UE .2, UE .3, UE .4,
- une approche transversale des enseignements par association des disciplines autour du projet de l'UE .1.

Le projet de l'établissement proposé par le nouveau directeur de l'École en février 2019, s'inscrit dans la continuité de ces travaux et permet de donner des axes stratégiques qui nourrissent l'ensemble de la pédagogie et de la recherche - ruralités, marges, régénération des territoires, transition écologique, héritage - ainsi que deux méthodologies particulières d'enseignement : la pensée transcalaire et l'expérimentation.

Le nouveau programme pédagogique a souhaité également répondre aux observations faites par le HCERES en 2015, en remédiant aux déséquilibres de distribution de quatre champs disciplinaires entre les différents semestres du **cycle licence** :

- **Arts et techniques de la représentation (ATR)** : redéploiement sur les six semestres de licence, en concertation avec le champ TPCAU pour les enseignements de représentation de l'architecture, autour des thématiques semestrielles pour les enseignements d'arts plastiques et visuels,
- **Sciences et techniques pour l'architecture (STA)** : meilleure structuration du champ selon une progressivité continue de la L1 à la L3 et développement des questions environnementales et énergétiques,
- **Histoire et culture pour l'architecture (HCA)** : clarification de la progressivité, avec, en 1<sup>re</sup> année, un panorama large (Antiquité-XXI<sup>e</sup> siècle) pour donner des repères et constituer un socle de connaissances et de culture historique et, dans les semestres suivants, des entrées thématiques en rapport avec les thématiques semestrielles,
- **Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU)** : réorganisation des enseignements de conception de la deuxième année de licence pour une meilleure progressivité entre L1 et L3.

En **cycle master**, les évolutions apportées au programme pédagogique visent à consolider les trois domaines d'étude existants et à développer des transversalités entre eux :

- renforcement des moyens pédagogiques et scientifiques de chaque domaine,
- adaptation des volumes horaires enseignants à la hausse des effectifs étudiants
- recrutement au cours du prochain quadriennal de professeurs HDR à hauteur de un par DE pour favoriser l'élévation du niveau scientifique des enseignements dispensés et leur articulation avec les thématiques de recherche.

La gouvernance de l'École travaille désormais à ce que les orientations et thématiques particulières qui identifient l'ENSA de Clermont-Ferrand soient explicites et détaillées. Avec les compétences et savoir-faire fondamentaux, les orientations stratégiques du projet de l'École conditionnent en effet un certain nombre de sujets, de problématiques spécifiques portées à chaque semestre par les différentes UE.

Cet objectif a conduit la CFVE, entre mars et juillet 2019 :

- à conduire avec l'ensemble des enseignants l'actualisation des fiches pédagogiques qui présentent de façon détaillée les enseignements dans Taïga,
- à contribuer, auprès du CPS, à la rédaction des profils de postes des nouveaux professeurs et maîtres de conférences pouvant être recrutés dans le cadre du Plan de recrutement à 5 ans,
- à actualiser la présentation des formations dans le livret de l'étudiant pour la rentrée 2019.

Le travail doit se poursuivre en 2019-2020 avec notamment la réalisation d'une cartographie des enseignements à même de rendre lisibles les axes forts du projet d'établissement, la progressivité des savoirs et compétences, l'articulation des enseignements, UE et semestres.



## LES PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

La pédagogie de l'ensemble de la formation repose sur 6 principes :

- le projet d'architecture comme axe fondamental d'apprentissages,
- la transversalité des disciplines, établie au sein de chaque semestre,
- la progressivité des compétences au sein de chaque UE,
- l'appréhension de la complexité,
- l'autonomie progressive de l'étudiant dans l'approche des savoirs et compétences,
- des modalités pédagogiques encourageant l'expérimentation et l'approche transcalaire.

## HUIT OBJECTIFS D'ACQUISITION DE COMPÉTENCES SONT FIXÉS POUR LA LICENCE.

- Maîtriser les bases de la pratique du projet, des outils et des processus de conception à différentes échelles (ville, territoire, édifice, paysage, domestique) et à différents niveaux de complexité (pluralité des points de vue, des contextes, des programmes, des usages, des temporalités),
- acquérir les outils de la représentation et de la conception du projet,
- acquérir les fondements d'une culture architecturale, d'une culture générale pluridisciplinaire, d'une culture technique et d'une culture de l'information, avec esprit critique, curiosité et discernement,
- maîtriser les principes de dispositions constructives et l'élaboration du détail technique,
- savoir écrire, discourir et communiquer,
- développer la créativité et l'innovation conceptuelle et technique, y compris en réutilisant le déjà là,
- intégrer un questionnement critique lié à l'environnement en général et à la transition écologique en particulier,
- parvenir à un premier niveau d'autonomie dans la pratique des savoirs et des savoir-faire dispensés, qui soit approfondi en cycle master.

Pour atteindre ces objectifs, le programme pédagogique a défini l'enseignement du projet d'architecture comme un axe fondamental pour appréhender la notion d'espace et les processus de conception qui lui sont inhérents.

Les disciplines associées viennent abonder la pratique de la conception architecturale, avec des éclairages qui donnent à l'étudiant les fondations de la construction de sa propre culture architecturale.

## DEUX OBJECTIFS D'ACQUISITION DE COMPÉTENCES SONT FIXÉS POUR LE CYCLE MASTER.

Le cycle master s'inscrit dans une démarche d'approfondissement des acquis de la licence par l'appropriation d'outils et l'incarnation de concepts. Deux objectifs majeurs d'acquisition de compétences en forment le socle :

- la maîtrise du projet contemporain multiscaire, conceptuel et technique,
- la construction d'une pensée théorique et critique face aux enjeux contemporains de l'architecture.

L'étudiant construit son parcours en master en optant pour l'un des trois domaines d'étude qui proposent un approfondissement théorique et pratique des compétences acquises en licence :

- **ETEH** : Écoconstruction des Territoires et des Espaces Habités,
- **EVAN** : Entre Ville Architecture et Nature,
- **METAPHAUR** : MÉmoire et Techniques de l'Architecture et du Patrimoine HABité Urbain et Rural.

Des enseignements communs et optionnels proposent, en complément, d'autres approches et développements possibles non exclusifs aux domaines d'étude.

Cette structure de la formation contribue à accroître la place de la recherche, pour le projet et par le projet : elle adosse l'enseignement à la recherche et permet l'émergence de travaux de recherche depuis le projet.

**L'enseignement affirme ainsi un double caractère : universitaire, et professionnalisant au travers du mémoire et du Projet de Fin d'Études, pouvant conduire par la suite autant à la HMONP qu'au doctorat, ou à des spécialisations.**

# LA STRUCTURE PÉDAGOGIQUE DES CURSUS

La pédagogie, structurée par les méthodes d'apprentissage par projet, se développe autour d'une Unité d'enseignement de conception architecturale et urbaine, réitérée sur l'ensemble des semestres, comportant des exercices de projet, d'analyse ainsi que de cours d'architecture et d'un voyage pédagogique par année. Cette pratique est augmentée par des exercices d'expérimentation et d'enseignements dédiés à la culture urbaine et territoriale.

Les disciplines associées à cette première unité d'enseignement développent des savoirs autour des notions d'espace, de lieu et de milieu ainsi que des compétences autour du projet, de la production écrite à la production graphique et spatiale :

- Outre l'apprentissage de la conception et de la mise en forme, l'intitulé **Théorie et Pratique du Projet Architectural et Urbain (TPCAU)** inclut la théorie et la pratique de la construction architecturale (conception des structures, des enveloppes, détails d'architecture, économie du projet...), et celles sur l'insertion de l'architecture dans son environnement urbain et paysager. Il inclut également la réflexion inhérente au projet architectural sur les pratiques, ainsi que les questions spécifiques posées par les projets de réhabilitation.
- **Ville et Territoires (VT)**
  1. **Théorie et pratique du projet urbain** : le projet urbain et les processus et savoirs qui lui sont spécifiques incluent les approches paysagère, environnementale et territoriale.
  2. **Les théories de l'urbanisme et du paysage** incluent l'étude des pratiques dans ces deux domaines. Cet enseignement comprend également l'histoire des politiques urbaines et le droit de l'urbanisme. Il peut comprendre une approche des problématiques propres à l'ingénierie des réseaux, à la constitution des paysages, à l'aménagement des territoires et à l'écologie.
- Les enseignements d'**Histoire et cultures architecturales (HCA)** constituent un corpus de références et développent des compétences d'analyse critique. Offrant une diversité d'approches, ils comprennent une initiation chronologique puis des élargissements thématiques (histoire de la construction, de la ville et de l'habitat) et des approfondissements typologiques en lien avec les thématiques de semestre ; ils sont complétés ponctuellement par de l'histoire de l'art.
- Les enseignements en **Sciences humaines et sociales (SHSA)** visent à définir une multiplicité de rapports à l'espace, à initier aux outils quantitatifs du diagnostic social des territoires et à une autre manière qualitative de lire l'espace, de s'interroger sur son organisation, de comprendre les interrelations entre l'homme et son environnement, en rappelant que l'espace est une construction sociale se jouant dans un aller-retour constant entre structures sociales et structures spatiales.
- La **Représentation de l'architecture (RA)** s'attache aux pratiques graphiques (plans, coupes...) et volumétriques (maquette), liées directement à la pratique de l'architecture et à l'appréhension multidimensionnelle et multiscale de l'espace.
- Les **Arts plastiques et visuels (APV)** sont constitués d'une pratique expérimentale et théorique, tels que le dessin à main levée, la couleur, l'estampe, le volume, la photographie ; ils sont enseignés de façon évolutive durant la licence et approfondis au sein des DE en master.
- Le champ **Sciences et techniques pour l'architecture (STA)** privilégie deux dimensions distinctes : les enseignements de structure et de matériaux, sous le vocable d'architectonique ; les enseignements d'acoustique, d'éclairage et d'énergies et confort thermique, sous le vocable d'ambiances.
- La discipline **Outils mathématiques et informatiques (STA-OMI)** se déploie sur 4 thématiques : les fondamentaux de la modélisation géométrique, la modélisation numérique dans le processus de projet aux différentes échelles (architecture, ville, territoire et paysage), le travail collaboratif et la culture numérique.

## ORGANISATION GÉNÉRALE DU CYCLE DE LICENCE

Le premier cycle de licence conduisant au Diplôme d'Études en Architecture, d'une durée de 6 semestres et valant 180 crédits ECTS, est construit dans une logique de progressivité qui permet à l'étudiant d'acquérir les bases de la culture architecturale.

Cette dernière repose sur la compréhension de la pratique du projet architectural et urbain, des processus de conception dans leurs apports à divers contextes et échelles, tout en favorisant les transversalités disciplinaires.

L'objectif est de fournir à l'étudiant un socle de connaissances générales sur l'architecture suffisamment étendu et cohérent pour qu'il puisse ensuite le mobiliser soit dans un autre parcours de formation, soit dans le cycle master.

### Chaque semestre du cycle licence comporte 4 Unités d'Enseignement :

- UE.1 : Conception architecturale et urbaine,
- UE.2 : Cultures et sociétés,
- UE.3 : Expression et représentation,
- UE.4 : Sciences et techniques.

### Le cycle de licence est articulé autour de 6 thèmes :

- Semestre 1 : « Parcourir et habiter le paysage »,
- Semestre 2 : « Espaces et usages de l'Habiter »,
- Semestre 3 : « Construire les espaces du commun »,
- Semestre 4 : « Hybridation habitat / édifice »,
- Semestre 5 : « Milieu, métropole, territoire »,
- Semestre 6 : « Habiter les territoires ruraux ».

Des enseignements complémentaires ouvrent par ailleurs les étudiants à différentes approches de l'architecture, soit par l'interdisciplinarité (exercice transversal de l'UE 2.1), soit en les confrontant à différents types de pratiques (approfondissement au choix de l'UE 6.5).

Constatant depuis plusieurs années que tous les étudiants entrants maîtrisent les outils généraux des NTIC à un niveau suffisant pour répondre aux nécessités pédagogiques, l'ENSACF a choisi de concentrer ses efforts pédagogiques sur l'appréhension des outils numériques spécifiques à l'architecture.

Ceux-ci sont progressivement agrégés aux primo-outils manuels de dessin et de conception afin de ne pas freiner une initiation intuitive à la lecture et à la formalisation architecturale :

- en S2 et S3 : outils de dessin vectoriel 2D : Autocad, Adobe Illustrator...,
- en S4 : modélisation de forme, 3D non orientée objet : Rhinocéros, Sketchup...,
- en S5 : Sciences de l'Information Géographique (SIG) : Qgis ; et initiation au BIM : travail sur des objets architecturaux avec Revit et Archicad,
- en S6 : ouverture sur d'autres formes de modélisation ; utilisation de paramètres d'un projet pour optimiser la modélisation par l'intelligence artificielle : Rhinocéros, Grasshopper.

Par ailleurs, depuis 2018 est organisée à l'ENSACF une semaine thématique « Images Image », permettant une découverte pédagogique centrée sur les représentations de l'architecture (films, documentaires, photographie, numérique...) au sein de laquelle est proposé un atelier sur la réalité virtuelle.

Face à l'évolution constante et rapide des outils mis à disposition des étudiants et des besoins métiers, l'École a constitué en juin 2019 une commission dédiée à l'informatique et au numérique pour les enseignements, chargée de réfléchir à court et moyen terme sur les moyens et modalités qui doivent être développés pour cet enseignement.

Un parcours personnel comportant un enseignement de langues et des cours de soutien, en particulier pour l'enseignement du dessin à main levée, complète le cursus de l'étudiant : cours de soutien à l'expression écrite ; cours de langue (anglais et espagnol) assurés par un organisme extérieur spécialisé aboutissant à une certification à la fin de la licence ou du master ; cours de français pour les étudiants étrangers, intégrés dans leurs emplois du temps à raison de trois heures par semaine.

Enfin, les étudiants sont initiés à la recherche sur le plan théorique et pratique dans le cadre de la réalisation du rapport d'étude de licence (apports méthodologiques et suivi individuel dans les UE 5.3 et 6.3).

## ORGANISATION GÉNÉRALE DU CYCLE DE MASTER

Le cycle de master conduisant au Diplôme d'État d'Architecte, d'une durée de 4 semestres, valant 120 crédits ECTS, a pour objectif d'amener l'étudiant à maîtriser une pensée critique :

- la conception du projet architectural et urbain de manière autonome par l'approfondissement des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux,
- la compréhension critique des processus d'édition dans leur rapport à leur environnement et en référence aux différents usages et techniques.

Le cycle master, s'il ne construit pas de spécialité, propose trois domaines d'étude, au choix des étudiants :

### ↘ DE ETEH

Éco-conception des Territoires et des Espaces Habités, est axé sur les enjeux liés aux préoccupations environnementales ainsi qu'à l'expérimentation écologique du projet et de la conception architecturale.

### ↘ DE EVAN

Entre Ville, Architecture et Nature, traite des métamorphoses qui traversent aujourd'hui les territoires et le métier d'architecte : les milieux rencontrent des transformations profondes et accélérées sous l'impact des évolutions sociétales et des enjeux écologiques ; la profession, elle aussi, se reconfigure et se réinvente. Aussi l'architecture ne pourra contribuer à la régénération de ces milieux habités qu'en étant capable, simultanément, d'affirmer sa spécificité et d'élargir son spectre d'intervention, de remodeler ses outils, de tisser des liens avec d'autres champs du savoir et de l'action.

### ↘ DE METAPHAUR

MÉmoire et Techniques de l'Architecture et du Patrimoine HABité Urbain et Rural, explore les dimensions anthropologiques, culturelles et sensibles de l'héritage, de la patrimonialisation, de la réappropriation, de la reconstruction.

Le cycle master est organisé, comme en licence, autour de l'UE .1 - « projet architectural et urbain ».

La première année comporte :

- un tronc commun essentiel pour construire une culture partagée sur l'ensemble des domaines d'étude,
- des enseignements au choix tels que « Design build », « Écritures », mais également les doubles-cursus « architecte / ingénieur » et « Stratam »,
- des enseignements permettant de préparer au travail de mémoire,
- une approche multiple des métiers de l'architecture (« La culture de l'architecte », « Contexte des exercices professionnels ») avec une préparation au stage de première pratique de deux mois.

La deuxième année renforce les enseignements de séminaire et de préparation de mémoire. Les « séminaires » initient les étudiants à la démarche de recherche et assurent la conduite d'une réflexion scientifique et critique sur la recherche, liée à l'architecture et en relation avec le travail réalisé pour la rédaction du mémoire. Ce mémoire, de type universitaire, ouvre sur la construction d'une démarche personnelle de recherche et peut aussi conduire vers le 3<sup>e</sup> cycle doctoral. À cette fin, un parcours optionnel « Mention recherche » est également proposé.

Afin d'adapter leur parcours au fur et à mesure du cursus, les étudiants peuvent changer de domaine d'étude en master au début de chaque semestre.



## LES DIPLÔMES COMPLÉMENTAIRES MULTIPLICITÉ DES MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE...

### **DOUBLE DIPLÔME ARCHITECTE ET INGÉNIEUR**

Le partenariat noué depuis 2008 entre l'ENSACF et le département de génie civil de Polytech Clermont-Ferrand permet aux étudiants des deux établissements d'obtenir le diplôme d'État d'architecte et le diplôme d'ingénieur en Génie civil en sept années d'études.

Ce parcours spécifique comprend des enseignements adaptés et répartis au cours de la formation dans l'établissement d'origine, qui conduisent l'étudiant à intégrer, une fois le diplôme obtenu, l'autre établissement pour les deux dernières années de cursus en vue d'obtenir le second diplôme. Il s'agit donc de deux parcours parallèles : au terme de ce double-cursus, les étudiants obtiennent pleinement ces deux diplômes.

Les étudiants de l'ENSACF choisissant cette orientation suivent des enseignements scientifiques et

techniques, dispensés par les enseignants de Polytech. Après obtention du diplôme d'État d'Architecte, ils sont admis en deuxième année d'études d'ingénieurs dans l'option « structure et ouvrage » du département génie civil. Ils peuvent alors obtenir le diplôme d'ingénieur en deux années universitaires.

Parallèlement, le département génie civil de Polytech Clermont-Ferrand propose à ses étudiants une option « ingénierie architecture ». Les étudiants diplômés ont ensuite la possibilité d'intégrer l'ENSACF en première année de master.

En licence, cette formation correspond, sur l'ensemble du cycle, à 200 heures, dispensées par les enseignants de Polytech à l'ENSA.

En master, les étudiants suivent 150 heures d'enseignements organisés à Polytech dans le cadre de la première année du cycle d'ingénieur (niveau bac+3), avec les étudiants de Polytech.



**7**  
voyages  
pédagogiques

**321**  
stagiaires

## LES VOYAGES

Ils font partie intégrante du cursus de l'étudiant. Ils permettent d'asseoir et de conforter la culture architecturale de l'étudiant et servent aussi de support d'études pour les travaux pédagogiques. Au cours de l'année, toutes les promotions ont pu bénéficier d'un voyage pédagogique :

- En L1, les 122 étudiants encadrés par 9 enseignants sont partis à Gérone, du 18 au 21 septembre 2018.
- En L2, les étudiants encadrés par 6 enseignants se sont déplacés à Paris du 17 au 21 septembre 2018.
- En L3, 93 étudiants encadrés par 4 enseignants, sont partis à Venise du 24 au 28 septembre 2018.
- Du 8 au 12 octobre 2018 s'est déroulé le voyage du domaine d'étude ETEH à Rennes : 28 étudiants ont participé encadré par un enseignant.
- Du 8 au 12 octobre 2018 s'est déroulé le voyage du DE METAPHAUR en Suisse : 42 étudiants y ont participé, encadrés par 6 enseignants.
- Du 7 au 13 octobre 2018 s'est déroulé le voyage du DE EVAN au Pays Basque Espagnol : 52 étudiants y ont participé encadrés par 8 enseignants.
- Enfin, entre le 24 avril et le 4 mai 2019 s'est déroulé le voyage M2 ETEH à Montréal avec 13 étudiants et 2 enseignants.

## LES STAGES

L'étudiant effectue trois stages obligatoires au cours de son cursus : deux dans le cadre du cycle de licence et un dans le cadre du cycle de master. Il peut par ailleurs effectuer des stages « libres » ou réaliser une année de césure pour notamment conforter ses acquis professionnels.

Ainsi, au cours de l'année universitaire 2018-2019 :

- 118 étudiants de L2 ont réalisé leur stage obligatoire de 15 jours ;
- 110 étudiants de L3 ont réalisé leur stage obligatoire de 4 semaines ;
- 93 étudiants de master 1 ont réalisé leur stage obligatoire d'une durée de 8 semaines.

En outre, 55 étudiants ont effectué des stages « libres » et 26 étudiants ont réalisé leur stage à l'étranger (5 en L2, 6 en L3 et 13 en master) dont 2 « libres ».



---

**49%**  
de femmes

---

**51%**  
d'hommes

## LA PROFESSIONNALISATION (HMONP)

L'**habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre** peut être réalisée à la suite du cursus initial (après l'obtention du diplôme d'Architecte Diplômé d'État) ou quelques années après l'obtention du diplôme. Elle peut donc être considérée comme formation initiale ou continue, selon le parcours des ADE.

La formation correspond au cadre défini par le ministère de la Culture. Elle comprend obligatoirement 150 heures d'enseignement théoriques, pratiques et techniques (la responsabilité personnelle du maître d'œuvre, l'économie du projet, les réglementations), une mise en situation professionnelle (MSP) d'une durée minimale de six mois temps plein dans une structure d'accueil (dans les secteurs de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine), la rédaction d'un mémoire et la soutenance devant un jury.

La formation HMONP a pour objectif de former des architectes exerçant dans le champ de la maîtrise d'œuvre. À cet effet, elle propose des enseignements et une MSP axés sur ce domaine tout en permettant à l'ADE de murir son projet professionnel dans le cadre de la rédaction de son mémoire.

Les 80 ADE inscrits à l'ENSA de Clermont-Ferrand pour l'année 2018-2019 proviennent, pour 79%, de l'ENSACF, les 21% restant provenant de 9 autres ENSA (Paris-la-Villette, Paris-Val-de-Seine, Paris-Malaquais, Versailles, Nantes, Rennes, Lyon, Saint-Étienne, Toulouse). Parmi les ADE inscrits, 10 sont étrangers (Moldavie, Algérie, Ukraine, Maroc, Mexique, Liban, Hongrie). 39% des inscrits ont été diplômés en 2018, les autres inscrits ayant été diplômés entre 2007 et 2017. La promotion comprend 49% de femmes et 51% d'hommes.

À l'ENSA de Clermont-Ferrand, les enseignements sont regroupés en deux sessions. La première s'est déroulée du lundi 15 au vendredi 26 octobre 2018 et la seconde du lundi 17 au vendredi 28 juin 2019. Isabelle Chesneau, architecte et enseignant-chercheur à l'ENSA de Paris-Malaquais, qui a coordonné l'ouvrage « profession architecte », a ouvert la première session de cours par une conférence inaugurale.

Les soutenances de la promotion 2017-2018 se sont déroulées la semaine du lundi 25 février au vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019 : les 32 postulants ont été reçus.



↳ Iacobus à l'ENSACF

## LES RELATIONS INTERNATIONALES À L'ENSACF : UNE NÉCESSITÉ PÉDAGOGIQUE ET UNE AMBITION

L'ENSACF structure sa politique de relations internationales comme une composante fondamentale de son offre pédagogique, étant entendu que « l'ailleurs » est une source de formation efficiente, pour les étudiants comme pour les enseignants et les personnels administratifs.

Aussi l'École déploie-t-elle depuis 2017 plus d'offres de mobilités pour ses étudiants à l'international, passant de 28 mobilités « out » en 2017 à 54 en 2019. L'École a également mis en place en 2018-2019 la systématisation des déplacements pédagogiques à l'étranger, pour tous les niveaux du cursus à partir de la licence. En 2018-2019, 350 des 555 étudiants des cycles 1 et 2 sont allés à la rencontre des territoires de :

- Gérone - Espagne (licence 1)
- Venise - Italie (licence 3)
- Cluj - Roumanie (master du DE METAPHAUR)
- Vitoria-Gasteiz - Espagne (master du DE EVAN)
- Montréal - Canada (master du DE ETEH)

En 2019, l'ENSACF a structuré sa stratégie à l'internationale sur les axes suivants :

### 1/ Conforter les projets structurants : Iacobus et Coopération Internationale Arménie

Le projet « IACOBUS » - IacobusEuropeanProject - est un exemple singulier de collaboration d'enseignement entre trois écoles européennes d'architecture : l'ENSA Clermont-Ferrand, l'OTH Regensburg et l'ETSA Coruña. Ce programme, initié il y a 20 ans, conjugue recherche et enseignement autour des enjeux de l'intervention architecturale sur des bâtiments appartenant au patrimoine européen : les enseignants-chercheurs des trois écoles élaborent conjointement chaque année un sujet commun de reconquête, par le projet d'architecture, des édifices relevant de l'héritage européen. Le moteur du projet IACOBUS repose sur la fascination et l'enjeu de concevoir un projet d'architecture à partir d'un édifice existant à forte valeur patrimoniale européenne avec des architectes et des étudiants d'architecture issus d'autres langues et d'autres cultures.

Le projet « Coopération Internationale Arménie » organise depuis 2011 un atelier européen commun sur les thèmes du renouvellement urbain, entre mutations urbaines et patrimoine contemporain. Étudiants de master 1 et enseignants sont invités à développer l'analyse, la reconnaissance du « déjà là » en milieu urbain, la créativité, en abordant le patrimoine architectural, l'héritage, comme outil et support de renouvellement urbain. Le projet repose sur deux workshops de 8 jours, l'un à l'ENSACF, l'autre à Erevan au sein de l'UNACA. Tous deux s'accompagnent de travaux préparatoires pour les étudiants et d'intenses échanges entre enseignants qui portent parallèlement le même programme et les mêmes objectifs d'enseignement.

## **2/ Construire activement les partenariats proposés dans le cadre du nouveau Réseau International des Villes Michelin (RIVM)**

Initié par la Ville de Clermont-Ferrand, l'objectif de ce réseau est de développer des coopérations publiques et privées entre une cinquantaine de villes dans le monde ayant pour point commun d'accueillir sur leur territoire un centre de production ou de recherche de la Manufacture Michelin, ainsi que leurs villes partenaires et les acteurs associés des universités, associations culturelles, structures d'innovation. Ce projet est un véritable levier d'innovation pour les politiques publiques et l'activité universitaire, tant pour la recherche que pour les formations. Il marque le départ d'une nouvelle forme de coopération pour les villes et s'inscrit pleinement dans les enjeux du 21<sup>e</sup> siècle, notamment sur les questions d'urbanisme, d'aménagement du territoire et d'architecture.

Ainsi en 2019, l'ENSACF, l'un des 4 premiers partenaires du RIVM, a-t-elle conduit deux projets internationaux avec les étudiants des master 1 et 2 du domaine d'étude EVAN (Entre Ville Architecture et Nature) : l'un de janvier à mai 2019 avec le Pays Basque espagnol et la ville de Vitoria-Gasteiz ;

l'autre avec l'université de Salford-Manchester en octobre 2019. L'effet de levier du RIVM est démultiplicateur, permettant la rencontre effective et productive de nouveaux partenaires sur ce format de projets, qui devraient se développer à Karlsruhe-Allemagne en octobre 2020 et Braga-Portugal en 2021.

Par ailleurs, notre partenaire de l'université de Salford-Manchester a associé l'ENSACF et la Ville de Clermont-Ferrand à un appel à projet européen : « COST Action », destiné à construire un réseau de 11 pays européens et extra-européens autour de la question de la réhabilitation de voies navigables sur leurs territoires, dont la première expérimentation a été le projet des master de l'ENSACF à Manchester.

## **3/ Développer de nouveaux territoires de projets**

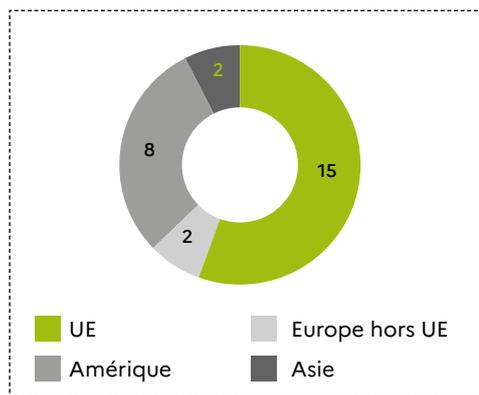
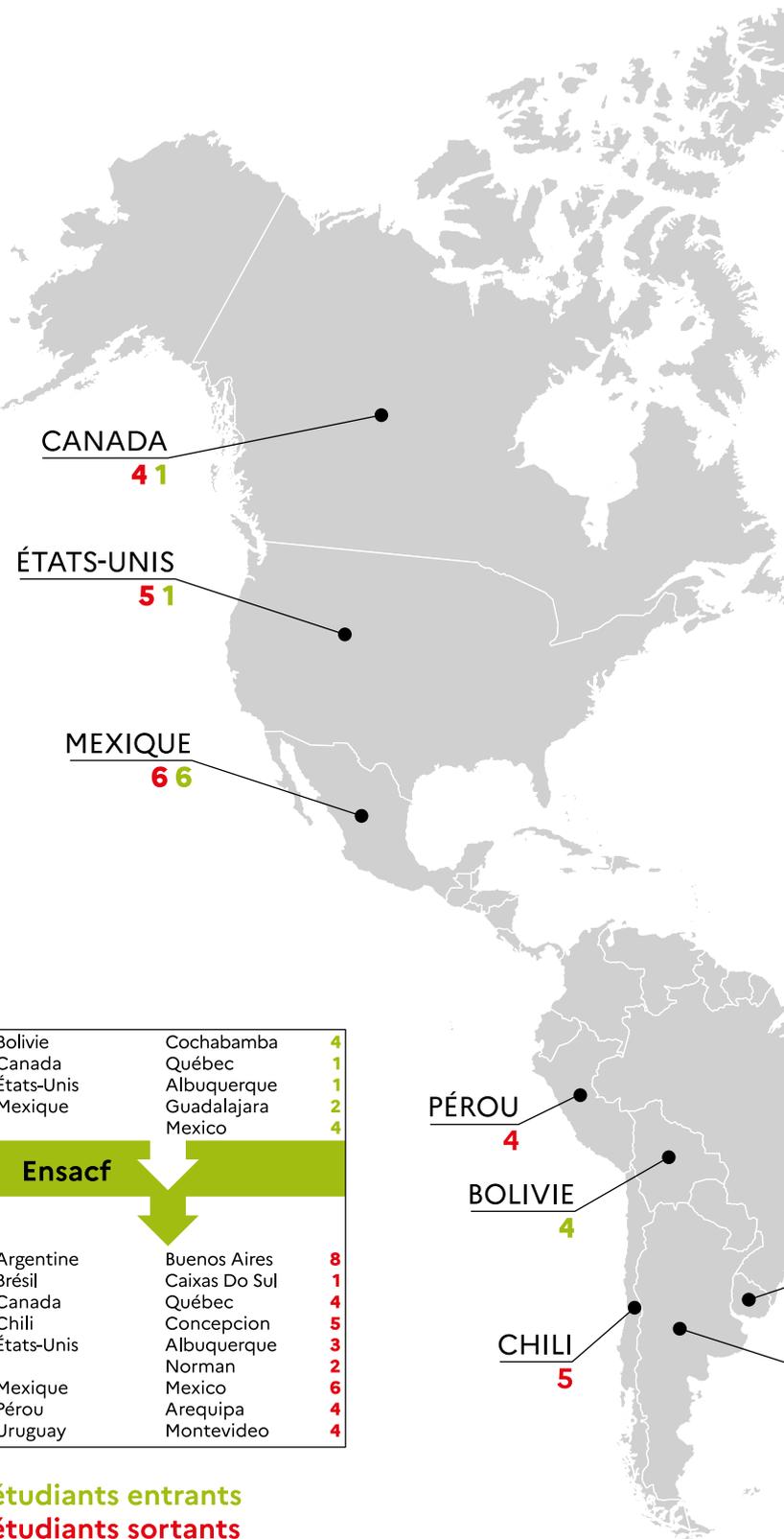
En 2019, plusieurs nouveaux territoires de partenariats et de projets ont été abordés, en cherchant toujours à établir l'articulation mobilité étudiante / mobilité enseignante / mobilité administrative / propositions d'enseignements croisés / workshops d'analyses architecturales et territoriales.

L'ENSACF entend développer un axe fort vers l'Asie, grâce à ses contacts pris en Chine :

- Implication de l'ENSACF dans le projet de Summerschool porté par l'ENSA de Saint-Étienne en partenariat avec les ENSA de Grenoble et Clermont-Ferrand, avec la Chinese Academy of Art de Hangzhou. L'objectif est que 15 étudiants des 3 ENSA y soient accueillis en workshop en 2021.
- Participation aux Rencontres franco-chinoises Villes et Territoires, à l'invitation de l'ambassade de France à Pékin en octobre 2019.
- Projet d'un workshop croisé avec Xi'an university of Architecture and Technology sur la question du réaménagement des centres-villes des villes petites et moyennes ; horizon 2021.

L'ENSACF structure également ses partenariats avec l'Amérique du Nord :

- Signature d'une convention de mobilités fin 2018 avec l'University of New Mexico d'Albuquerque à la suite de la participation de l'ENSACF au salon NFSA 2018 de Philadelphie.
- Participation de l'ENSACF au salon NAFSA de Washington en mai 2019, en partenariat avec l'Université Clermont Auvergne Associés.
- Premier workshop à Montréal pour les étudiants de M1 du Domaine d'étude ETEH (Éco-Conception des Territoires et des Espaces Habités), destiné à proposer aux étudiants un regard réflexif sur d'autres territoires, d'autres cultures architecturales soumises à d'autres contraintes, mais confrontés comme les villes françaises à l'enjeu d'engager une transition vers une résilience urbaine qui exige des processus innovants de réalisation de projets et une participation accrue des parties prenantes.
- Mobilités administratives au Canada : présence de l'ENSACF au salon APAIE Asie Pacifique Amérique à Vancouver et réunions de travail avec les partenaires de Montréal et du Québec.



↳ Conventions mobilités internationales 2019

Bolivie	Cochabamba	4
Canada	Québec	1
États-Unis	Albuquerque	1
Mexique	Guadalajara	2
	Mexico	4
<b>Ensacf</b>		
Argentine	Buenos Aires	8
Brésil	Caixas Do Sul	1
Canada	Québec	4
Chili	Concepcion	5
États-Unis	Albuquerque	3
	Norman	2
Mexique	Mexico	6
Pérou	Arequipa	4
Uruguay	Montevideo	4

étudiants entrants  
étudiants sortants



## ↳ LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

---

**35**  
membres

---

**07**  
publications

## LA RECHERCHE

### UNE NOUVELLE DIRECTION

Le 2 octobre 2018, l'assemblée générale de Ressources a élu son nouveau directeur, Jean-Baptiste Marie, qui prenait ainsi la succession de la codirection qui avait été assurée depuis juillet 2015 par Amélie Flamand et Géraldine Texier-Rideau.

Dans la continuité du travail qui avait été réalisé par la précédente codirection de Ressources, Jean-Baptiste Marie a eu pour mission de mobiliser durant l'année universitaire les membres de Ressources pour la consolidation de son projet scientifique. Cette tâche a principalement été assurée par Mathilde Lavenu et Shahram Abadie.

Le projet rappelle que les investigations des chercheurs de Ressources s'organisent autour de thématiques mobilisant les acceptions matérielle et méthodologique de la marge. Deux thématiques en écho caractérisent les domaines de recherche de Ressources et leurs terrains d'investigation :

→ l'architecture des marges, entend interroger les ruralités ainsi que les petites et moyennes villes. Il s'agit d'appréhender des milieux habités et des territoires situés en marge de la métropolisation dominante.

→ les marges de l'architecture qui a pour objectif d'explorer des pratiques professionnelles en marge des méthodes traditionnelles.

### VERS LA CRÉATION D'UN LABORATOIRE

Depuis sa création officielle par le Bureau de la recherche architecturale urbaine et paysagère (BRAUP), en avril 2015, le Groupe de Recherche en Formation « Ressources » a connu un essor remarquable. Preuve de son attractivité, le nombre de membres est passé de 17 en 2015 à 35 personnes (18 permanents, 17 associés) à l'issue de l'année universitaire 2018-2019 (cf. tableau 1).

Cet enrichissement humain renforce l'activité scientifique de Ressources. Aux programmes de recherche en cours d'élaboration<sup>1</sup>, sont venus s'ajouter trois nouvelles actions d'ampleur :

→ **POPSU « faire métropole »**, codirigée par Géraldine Texier-Rideau et Hélène Mainet de l'UMR Territoires. Ce programme de recherche, qui implique 15 métropoles françaises dont celle de Clermont-Auvergne, s'est donné pour objectif d'interroger les interactions existantes que nouent les métropoles avec les territoires et acteurs qui les environnent.

→ **« Réhabiliter par l'intermédiaire de matériaux biosourcés et géosourcés »**, porté par Jean-Philippe Costes. Cette recherche initie une méthodologie de travail qui s'appuie sur l'analyse de projets en réhabilitation ou construction neuve dans lesquels une part importante de matériaux biosourcés a été mise en œuvre.

---

1. Pour mémoire, il s'agit de : « À la recherche des territoires du possible. Résistances, initialité, archaïque » (S. Bonzani) ; « Effet de serre. Techniques et imprévisibilité » (A. Flamand, R. Laporte) ; « Smart French » (S. Abadie) ; « Hensa 20 » (S. Abadie, B. Chaljub, G. Gayet-Kerguiduff, M. Lavenu, G. Texier-Rideau) ; « Anachrup » (G. Texier-Rideau) ; « Heritage Care » (M. Lavenu) ; « Habitat du futur » (J.-B. Viale, J.-P. Costes)

NOM	PRÉNOM	STATUT PROFESSIONNEL	CH. DISC.	DOCTORAT	APPARTENANCE	RECHERCHES EN COURS / NOM DES PROGRAMMES / ACTIVITÉS
ABADIE	Shahram	MC	HCA	OUI	Permanent	Smart French + Hensa 20 + membre du conseil de laboratoire + publiant régulier
BAZIE	Babou	MC	STA	NON	Associé	
BONZANI	Stéphane	Professeur	TPCAU	OUI et HDR en cours	Associé	Territoires du possible + préparation du colloque "marges" + membre du conseil de laboratoire + publiant régulier
BOURDIN	Alain	Professeur	SHSA	OUI + HDR	Associé	Publiant régulier
CHALJUB	Bénédicte	MCA	HCA	OUI	Permanent	Hensa 20 + publiant régulier
CLEMENT	Florent	Non enseignant	-	OUI	Permanent	Publiant régulier
COSTES	Jean-Philippe	MC	STA	OUI + HDR	Permanent	Réhabiliter par l'intermédiaire de matériaux biosourcés et géosourcés + Habitat du futur + Publiant régulier
COUTAREL	Jean-Louis	MC	TPCAU	NON	Permanent	Chaire Habitat du futur + publiant régulier
DELMOND	Clara	MCA	VT	NON	Associé	
DETRY	Nicolas	MC	TPCAU	OUI	Permanent	Hensa 20 + Thiers 2025 + publiant régulier
DREVET	Christian	Non enseignant	-	NON	Associé	Matérialisation des utopies
DUNTZE-OUVRY	Amélie	Contractuelle	HCA	OUI	Permanent	Hensa 20 + publiant régulier
DURAND	Marc-Antoine	MCA	TPCAU	NON	Permanent	Territoires du possible + préparation du colloque "marges" + membre du conseil de laboratoire + publiant régulier
FLAMAND	Amélie	MC	SHSA	OUI	Permanent	Smart French + Evaluation des immeubles d'habitation à "cour couverte" + POPSU Faire métropole + RST Centre Sud + publiant régulier
GAUTHIER	Catherine	MCA	SHSA	OUI	Permanent	Rue des Kebabs + Publiant régulier
GAYET	Gwenn	Non enseignant	-	OUI	Permanent	Hensa 20 + publiant régulier
GUYON	Olivier	Contractuel	VT	NON	Associé	
LAPORTE	Rémi	MC	TPCAU	NON en cours (VAE)	Permanent	Smart French + Evaluation des immeubles d'habitation à "cour couverte" + RST Centre Sud + RST ENSA-ECO + publiant régulier + doctorat en cours
LAVENU	Mathilde	MC	TPCAU	NON en cours	Permanent	Hensa20 + Anachrup + HeritageCARE + ref RST APC + membre du conseil de laboratoire + publiant régulier+ doctorat en cours
MARCILLON	David	MC	TPCAU	NON en cours	Permanent	Direction RST Philau + doctorat en cours
MARIE	Jean-Baptiste	Professeur	TPCAU	OUI	Permanent	Directeur du GRF + projet collaboration Liban + membre du conseil de laboratoire + publiant régulier
MARTIN	Clément	MCA	STA	NON	Associé	
MARTINEZ	Maria	Non enseignant	STA	NON en cours	Associé	
MURE-RAVAUD	Victoria	Non enseignant	-	NON en cours	Associé	Doctorat en cours
PARMENTIER	Loïc	Contractuel	TPCAU	NON	Associé	
PRIEUR	Jean-Dominique	MC	VT	NON	Associé	POPSU Faire métropole + RST ERPS
ROBIN	David	MC	TPCAU	NON	Associé	POPSU Métropole + référent RST ERPS
SOWA	Charline	Non enseignant	-	OUI	Permanent	Publiant régulier
TAUZAT	Tiphaine	Doctorant	-	NON en cours	Associé	Doctorat en cours
TEXIER-RIDEAU	Géraldine	MC	HCA	OUI	Permanent	Hensa 20 (ref ENSACF)+ ANACHRUP + POPSU Métropole + publiant régulier
TEYSSOU	Simon	MC	TPCAU	NON	Associé	Chaire habitat du futur
THUILIER	Sabine	Contractuelle	TPCAU	NON	Associé	
VARLET	Caroline	Non enseignant	-	NON en cours	Associé	Projet sur la question du pavillonnaire (ANR) + publiant régulier
VIALE	Jean-Baptiste	MC	STA	OUI	Permanent	Coordination chaire partenariale habitat du futur
YOUNES	Chris	Professeur	SHSA	OUI + HDR	Associé	Publiant régulier

Titulaire
Non titulaire

Docteur	Permanent
Non docteur	Associé
En cours de doctorat	

Tableau 1\_ Situation au 15/07/2019

→ « **Thiers 2025** ». Directement lié au thème de la revitalisation des centres mineurs, cette recherche a pour objectif la création d'un centre de revitalisation urbaine qui sera installé dans un édifice ancien du secteur sauvegardé de la ville de Thiers.

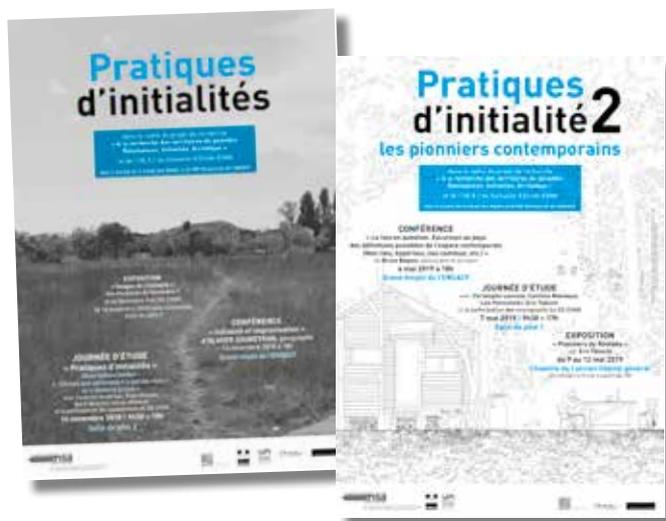
Deux journées d'études ont été organisées dans le cadre du programme « à la recherche des territoires du possible : résistance, initialité, archaïque » : **Pratiques d'initialité I et II**, les 14 novembre 2018 et les 6 et 7 mai 2019.

Plusieurs publications ont également vu le jour allant de la recherche à la critique en passant par la théorie architecturale et urbaine (cf. tableau 2).

Le budget relatif aux activités de Ressources a également connu entre 2018 et 2019 une progression remarquable (cf. tableau 3) issue :

- des financements relatifs à plusieurs programmes de recherche correspondant, par ailleurs, à des montants tout à fait remarquables pour une structure aussi récente que Ressources;
- du soutien de l'école.

Grâce à la mise en place d'un conventionnement, Jean-Philippe Costes, maîtres de conférences à l'École des Arts et Métiers de Cluny, a rejoint le 1<sup>er</sup> avril 2019 l'équipe de Ressources. Titulaire d'une Habilitation à diriger des recherches (HDR), son rôle est capital pour l'évolution du groupe de recherche puisque son intégration en qualité de membre permanent l'autorise à encadrer des doctorants sur la base des thématiques de recherche de Ressources.



Les publications de Ressources durant l'année universitaire 2018-2019	
<b>ABADIE Shahram</b>	<i>Architecture des salles obscures</i> , Paris, Association Française de Recherche sur l'Histoire du Cinéma, 2018, 251 p.
<b>BONZANI Stéphane GUEZ Alain</b>	<i>Représenter la transformation</i> , Paris, L'œil d'Or, 2019
<b>DETRY Nicolas</b>	<i>Centri Minori / Enjeux majeurs. Esperienze in Italia e in Francia / Expérience en France et en Italie</i> , Milan, Maggioli, 2019, 160 p.
<b>DURAND Marc-Antoine VAN DEN HEUVEL Dirk VAN ROOYEN (dir.) Xavier</b>	<i>Collective design: Alison and Peter Smithson, Smithon Family Collection</i> , London, As Found Editions, 2019, 260 p
<b>GAYET-KERGUIDUFF Gwenn LAVENU Mathilde</b>	<i>Projet et approche(s) du temps</i> , Clermont-Ferrand, ENSACF, 2017, 160 p.
<b>MARIE Jean-Baptiste</b>	<i>Architectes et ingénieurs face au projet</i> , Paris, éd. Le Moniteur, 2019, 219 p.
<b>YOUNÈS Chris</b>	<i>Villes et architectures en débat</i> . European, Parenthèses, 2019

Tableau 2

	Recettes issues des programmes de recherche	Contribution financière de l'ENSACF
Recettes 2018	37 991,00 €	26 500,00 €
Recettes 2019	93433,21€	150 280,00 €

Tableau 3



↳ Bâtiment de la recherche à l'ENSACF

## « PRÉPARATION DE L'ÉVALUATION HCERES

L'année universitaire a aussi été marquée par la préparation du dossier d'autoévaluation de Ressources pour le HCERES. Profitant de la vague d'évaluation des unités de recherche de la région Auvergne-Rhône-Alpes prévue pour l'automne 2019, le directeur de Ressources et le conseil de laboratoire ont décidé que la maturité du projet scientifique et l'activité importante du groupe de recherche justifiaient cette toute première évaluation. Après accord du ministère de la Culture et en concertation avec le HCERES, Ressources a donc déposé à la fin de l'année universitaire son dossier d'autoévaluation au titre d'une création de laboratoire *ex nihilo*.

Cette évaluation se déroule dans un contexte particulier avec la disparition au 1<sup>er</sup> janvier 2020 des équipes d'accueil (EA), statut qui constituait jusque-là une des formes privilégiées par le ENSA pour la constitution de leurs laboratoires de recherche. Cette évolution qui aurait pu *a priori* être handicapante pour Ressources a au contraire permis au groupe de recherche d'affirmer sa stratégie de rapprochement avec l'Université Clermont-Auvergne. En effet, les différents échanges, initiés depuis le printemps 2019, avec la Présidence et la Vice-Présidence de la recherche de l'Université, la Direction de la Maison des Science de l'Homme et les écoles doctorales témoignent d'un intérêt certain à ce que l'ENSA de Clermont puisse structurer une unité de recherche en lien étroit avec le site universitaire clermontois.



↳ Quelques publications

## LES RÉSEAUX SCIENTIFIQUES THÉMATIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Les réseaux scientifiques thématiques et pédagogiques (RSTP), label du ministère de la Culture, visent à développer et promouvoir en France et à l'étranger les productions scientifiques dans les domaines de l'architecture, de la ville et du paysage.

Plusieurs enseignants-chercheurs de l'école sont impliqués dans des RSTP.

### ↳ PhiLAU

David Marcillon (directeur)

L'année 2018-2019 a vu...

1/ l'évènement annuel du réseau, « Journée d'études - À quoi pense l'architecture ? Exercices de philosophie architecturale » le 29 novembre 2019 à l'Université de Liège, Faculté d'Architecture, en partenariat avec le laboratoire DIVA, la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, le laboratoire Gerphau, le réseau Philau. Autour des interventions de Chris Younès (Associée Ressources), Daniel Payot, Stéphane Bonzani (ENSACF/Associé Ressources), Hervé Gaff, Eric Le Coguiec, Céline Bodart, Stéphane Dawans, Rudy Steinmetz et David Marcillon (ENSACF/Ressources).

2/ le lancement de l'appel à article en octobre 2019 pour le prochain numéro du Philotope n°14 *Synergies* ouvert spécialement aux jeunes générations de chercheur.euse.s ou doctorant.e.s.

3/ le bouclage du numéro 13 du Philotope qui sera imprimé et diffusé en janvier 2020 : *Faire philotopie...* un numéro à la fois carte blanche à des auteurs et rééditant les numéros de 1 à 6.

4/ la publication soutenue par le RST PhilAU d'*Architectures de l'existence* de Chris Younès chez Hermann, préface de Benoît Goetz en octobre 2018.

### ↳ Espace Rural et Projet Spatial (ERPS)

Jean-Dominique Prieur, David Robin

**En lien avec ERPS et enseignements en Milieu rural**  
**Rencontre Fédération nationale des PNR et ENSA**

→ Présence et représentation ENSACF à la rencontre organisée le 2 avril 2019 au ministère de la Transition Écologique et Solidaire à Paris

Participation à la table ronde n°3 *Créer des partenariats : un gage d'avenir pour les territoires ruraux*

→ Participation à la rencontre table-ronde ENSA-Lyon (19 octobre 2018)

*Pourquoi sortir de l'école pour apprendre avec le terrain ?* Rencontre organisée à l'initiative de François Nowakowski, Enseignant VT ENSAL

→ Participation à la rencontre-débat *Réconcilier Urbanisation et espaces agricoles* organisée le 13 novembre 2019 à l'ENSACF dans le cadre de la sortie de l'ouvrage *Densifier/ Dedensifier : Penser les Campagnes Urbaines* sous la direction de Jean-Michel Léger et Béatrice Bariolle, éditions Parenthèses, 2018.

> Débat associant Béatrice Bariolle, Jean-Michel Léger, Jean-Baptiste Marie, David Robin et Géraldine Texier-Rideau.

### **Animation Réseau ERPS**

→ Participation AG ERPS 2018 organisée à l'ENSAPLV le 19 juin 2018

À cette occasion, présentation de l'Enseignement Territoire ruraux en Projet dispensés à l'ENSACF en Semestre 6 (Licence 3) : bilan et perspectives

## Publications

Article *Transitions économiques et nouvelles conditions de la ruralité : réinvestir, compléter, soustraire. L'exemple de la vallée de la Dore en Livradois-Forez*, Juliane Court, Samuel Rio-Derrey et David Robin in *Transitions économiques et nouvelles ruralités, vers l'émergence de micro-milieus ?* sous la direction de Xavier Guillot et Pieter Versteegh, Publications de l'Université de Saint-Étienne, août 2019.

## Rencontres Colloque ERPS 2019

Ruralités en Action, Imaginaires, ressources temporelles, pouvoir d'agir

- Participation au Comité Scientifique des Rencontres 2019
- Participation au colloque 2019 au CERMOSEM en Ardèche les 10 et 11 octobre 2019
- Participation à l'Assemblée Générale d'ERPS le 12 octobre 2019

## Préparation des rencontres Colloque ERPS 2021

Projet en cours de co-direction scientifique et co-organisation des rencontres 2021 entre l'ENSASE et l'ENSACF en partenariat avec le PNR du Livradois-Forez.

Thématique : Sols en Partage

Portage : Georges-Henry Laffond, MC VT ENSASE et David Robin, MC TPCAUS ENSACF

## ↘ Architecture, Patrimoine, Création (APC)

### Mathilde Lavenu

- Participation au 5<sup>e</sup> séminaire du réseau les 11 et 12 avril 2019 à l'ENSA de Toulouse, thème : *Le diagnostic, dimension opératoire. Histoire, technique et projet.*
- Membre du comité scientifique du 5<sup>e</sup> séminaire (sélection des communications, modération de la session : *Les Traces du diagnostic dans le projet : quelles modalités opératoires ?*, relecture critique des communications écrites avant publication).
- Nomination d'un nouvel enseignant membre du comité scientifique du réseau en remplacement de Gwenn Gayet Kerguiduff en attente, Shahram Abadie est pressenti.

## ↘ Centre Sud. Pratiques et pédagogies coopératives

### Amélie Flamand, Rémi Laporte

Suite à deux années consacrées à l'organisation d'échanges et de retours d'expériences sur les pédagogies coopératives et situées, l'activité du réseau SUD pour l'année 2018-2019 s'est concentrée sur la structuration d'un programme d'actions à développer. Pour ce faire, le réseau s'est doté d'un conseil scientifique (dont fait parti Rémi Laporte) qui s'est réuni pour la première fois en novembre 2018. Les principales cibles d'action qui en ont résulté concernent une cartographie des situations à fort potentiel pour les projets de pédagogie et de recherche, la publication des actes des précédentes rencontres du réseau, et l'organisation dans les ENSA de rencontres dédiées aux approches pédagogiques coopératives.

## ↘ ENSA-ECO

### Rémi Laporte

L'activité du réseau ENSA ECO sur l'année 2018-2019 a été en grande partie consacrée à la conception du « Livre Vert » regroupant une cinquantaine de contributions émanant d'équipes d'enseignants chercheurs de l'ensemble des ENSA autour des enjeux pédagogiques, scientifiques et professionnels soulevés par la transition écologique dans les domaines de l'architecture et de l'aménagement territorial. Autre chantier du réseau mené durant cette période, la préparation des troisièmes rencontres du réseau autour du thème : « changement climatique : les architectes veulent-ils faire partie du problème ou de la solution ? ». Organisées sur trois journées en novembre 2019 à l'ENSAM à l'occasion de la publication du « Livre Vert », elles ont rassemblé 250 étudiants et enseignants venus de toutes les écoles françaises d'architecture et de paysage.



## LA VALORISATION SCIENTIFIQUE

→ Cinq numéros de la L.I.R. ont été publiés durant l'année universitaire.

La diffusion a été élargie à l'ensemble des acteurs de l'ENSACF et aux partenaires de la recherche.

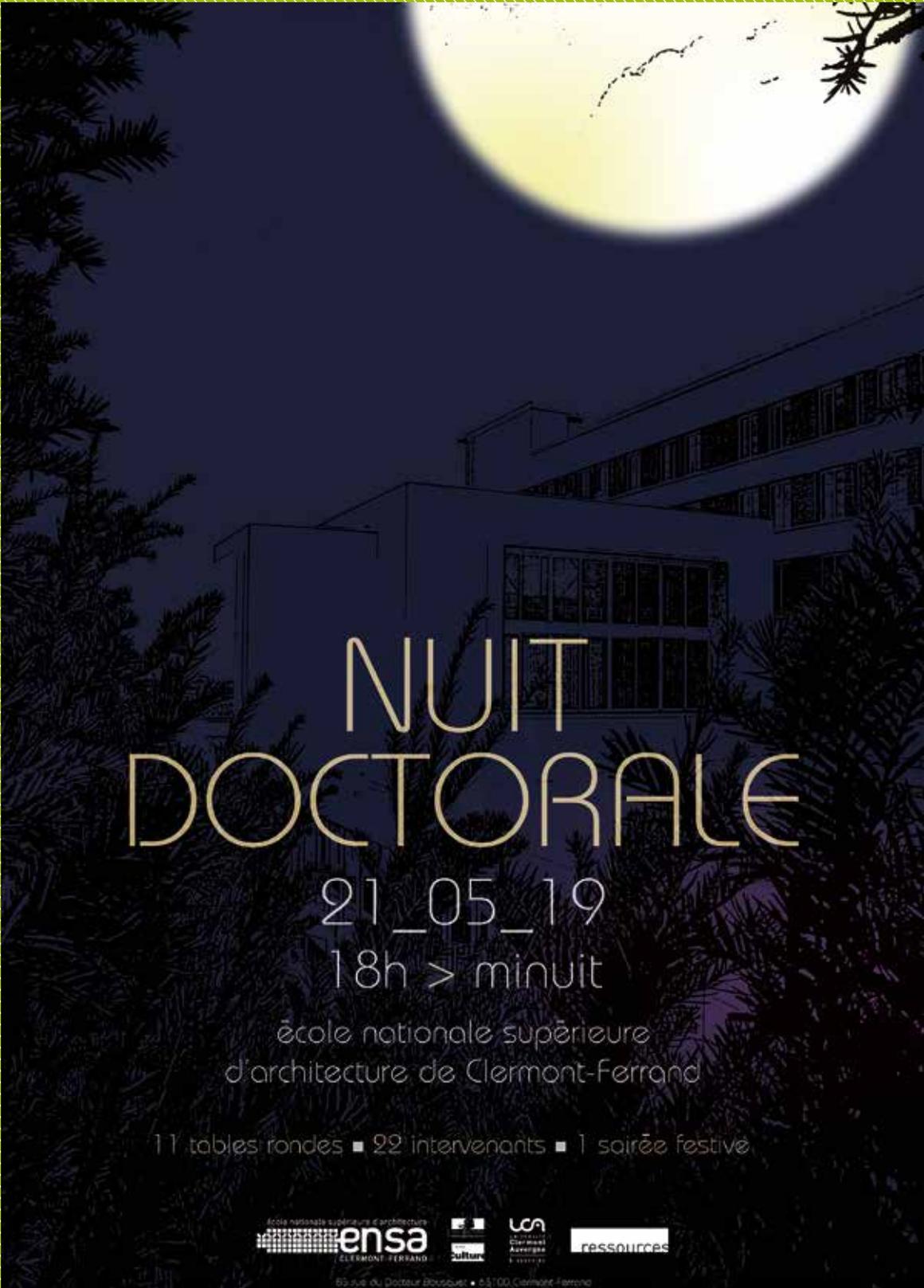
La L.I.R. rassemble des informations sur l'actualité des chercheurs de Ressources, des appels à communication ou article, des événements à venir, des publications accessibles à la médiathèque ou en téléchargement, et des liens institutionnels.

→ Le 21 mai 2019, l'école a organisé sa première nuit doctorale.

Cet événement, qui a connu un vif succès, a rassemblé les doctorants, des enseignants-chercheurs et des agents administratifs de l'ENSACF. Tout au long de la soirée, des tables-rondes ont permis de faire parler de la recherche de manière simple et spontanée en révélant les travaux et les projets de recherche sur lesquels les membres de Ressources sont engagés.

Cette nuit doctorale fut aussi l'occasion d'aborder les questions que les étudiants se posent sur l'utilité de la recherche, sur la manière d'en faire, sur la fabrication d'une thèse, sur les financements d'un doctorat. Il s'agit *in fine* pour l'école de proposer l'entrée en doctorat de manière dynamique.





# NUIT DOCTORALE

21\_05\_19

18h > minuit

école nationale supérieure  
d'architecture de Clermont-Ferrand

11 tables rondes ■ 22 intervenants ■ 1 soirée festive

école nationale supérieure d'architecture  
**ensa**  
CLERMONT-FERRAND



LA METROPOLE  
CLERMONT  
AUVERGNE  
63000 CLERMONT

ressources

85 rue du Docteur Bouchaud • 63100 Clermont-Ferrand





# 4 LA VIE ÉTUDIANTE

# REPRÉSENTATION ÉTUDIANTE DANS LES INSTANCES ASSOCIATIONS ET MOBILISATION

La mise en place de la réforme de 2018 donne une place importante aux étudiants dans les instances de l'École :

- au Conseil d'administration, 3 élus étudiants avec pouvoir décisionnaire,
- au sein de la Commission de la formation et de la vie étudiante, 5 élus, au pouvoir décisionnaire.

L'École a également souhaité associer les étudiants au fonctionnement des différentes commissions qu'elle a mis en place en plus des instances de gouvernance décrétées.

Les initiatives associatives sont fortement encouragées et valorisées.

## Huit associations sont constituées au sein de l'École et proposent un panel significatif d'offres aux étudiants.

Elles contribuent directement et pleinement à la vie de l'école. Elles proposent aux étudiants des activités sportives, culturelles, d'animation ou de réflexion autour de l'enseignement de l'architecture et d'une coopérative d'achat gérée par les étudiants.

- **ARCH'CO** a pour but de créer des rencontres, notamment dans les domaines culturel et social au sein de l'école et jusqu'à l'international.
- **ARCHI'MADE** : cette association vend aux entreprises et aux cabinets d'architectes des prestations de service.
- **ARCHI VIDEO** : c'est l'association audiovisuelle de l'ENSACF. Elle œuvre pour animer et communiquer autour des événements de l'école à travers sa présence lors des soirées et conférences. Elle propose des ateliers photo/vidéo, des sorties, des concours.
- **ASA** est l'association sportive en architecture (volley-ball féminin, football, rugby et basket-ball masculin). Elle inscrit ses adeptes à des championnats universitaires, favorisant les interactions entre les élèves.
- **Le BDE** (bureau des élèves) renforce la cohésion entre les promotions.
- **La COOP** est la coopérative des étudiants. Elle propose des fournitures à tarif réduit (cartons divers, papiers spéciaux, colle, stylos feutres).
- **Le Germinarium de Sabourin** a pour but de faire de l'école un lieu de partage et d'améliorer le mode de vie de chacun et de la communauté autour de projets et d'actions. Il s'agit par exemple de mener des actions relatives au parc : plantation d'un verger, gestion d'un potager, création d'un compost, installation de ruches, établissement d'un plan guide d'aménagement du parc à long terme. L'association est également porteuse d'actions de sensibilisation par la création de rendez-vous réguliers propices à la réflexion : projections de films ou de documentaires, organisation de conférences, de débats, ateliers réunis autour de thématiques communes sur des bases semestrielles.
- **SOA-Sound Of Architects** est l'association musicale de l'école où chacun peut trouver sa place.



La vie associative est très développée à l'ENSACF, du fait d'un fort engagement des étudiants et d'un soutien continu de l'administration de l'École pour leur fonctionnement global et à travers notamment un accompagnement des initiatives étudiantes ponctuelles (journées de mobilisation pour la planète, aide à des déplacements associatifs, mise à disposition de locaux pour des événements spécifiques...)

L'engagement associatif est par ailleurs reconnu et déjà mentionné dans le supplément au diplôme délivré par l'ENSACF.

La qualité de la vie étudiante passe par l'accompagnement du bien-être des étudiants. L'École a par exemple instauré en 2018 des ateliers de relaxation, ouverts aux étudiants et à l'ensemble du personnel : enseignants et administratifs.



## #ARCHIMOBILISÉ #JOURNÉEPOURLECLIMAT

À l'occasion de la grève mondiale pour le climat, les étudiants de l'ENSACF ont organisé une journée de mobilisation le 15 mars 2019.

La projection du documentaire « *Après-demain* » de Cyril Dion et Laure Noulhat a précédé des débats et échanges avec de nombreuses associations invitées.

En fin de journée, les étudiants ont planté un figuier dans le parc de l'école. Un geste précurseur de nombreuses actions à venir !



# 5

## **DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE**



# LES TEMPS FORTS

## →PORTES OUVERTES 2019



La Journée « Portes ouvertes » s'est tenue le samedi 9 février 2019. Au cours de la journée, trois réunions d'informations se sont tenues dans le Grand amphi pour présenter l'organisation des études et l'établissement. Des visites guidées par les étudiants se sont déroulées toute la journée : visite du bâtiment, des ateliers, de la médiathèque, rencontre avec les associations... Des travaux étudiants, de toutes promotions, étaient exposés à chaque niveau de l'École.

## →SÉMINAIRE DU RÉSEAU DES COMMUNICANTS DES ENSA

Le séminaire annuel du réseau des communicants des Ensa s'est réuni les 11 et 12 juillet 2019 à Clermont-Ferrand.

Ce rendez-vous, accueilli chaque année dans une Ensa différente, permet aux services communication d'échanger, de travailler en transversalité et d'optimiser les « bonnes pratiques » tant dans l'activité quotidienne que durant les temps forts.

L'ensemble du réseau a pu échanger avec Karine Gourlaouen, adjointe au chef du bureau des enseignements, à la Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture, sur les relations entre le ministère et les services communication des ENSA.

Deux journées qui ont également été l'occasion de visiter Clermont-Ferrand et en particulier le chantier de la nouvelle Scène nationale de Clermont-Ferrand réalisée par Eduardo Souto de Moura, en association avec le cabinet d'architectes clermontois Bruhat-Bouchaudy. La visite était guidée par François Bouchaudy, architecte, directeur de la Maison de l'architecture en Auvergne.



## → LA RENTRÉE



À chaque rentrée, une réunion d'accueil et d'information est organisée pour les personnels enseignants et administratifs et pour les étudiants.

Ce moment de partage d'informations et de convivialité constitue un temps clé de la vie de l'École.



## → PROJETS DE FIN D'ÉTUDES 2018

### RENTRÉE 2019

L'École a initié pour la première fois, la publication et l'exposition des PFE 2018. Une action étroitement menée avec les directeurs de domaines d'étude.

# DIPLÔMÉS

École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

# 2018



## → CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔMES



Temps privilégié pour les diplômés et les futurs diplômés, cette cérémonie permet de mettre en lumière le travail fourni par les étudiants et les bons résultats de l'École mais aussi les enseignants et l'accompagnement des étudiants jusqu'au diplôme.



## LA CULTURE ARCHITECTURALE : DU COMITÉ À LA COMMISSION

Anciennement intégrée à la CRIVU « Commission des Relations internationales et de la Vie étudiante », une commission dédiée à la valorisation de la culture architecturale a été créée à l'occasion de la nomination du nouveau directeur de l'Ensac et du renouvellement des instances au premier semestre 2019.

Cette Commission a pour ambition de développer une culture architecturale dans l'établissement, en interne et en externe. Elle examine et donne son avis sur les propositions de programmation de conférences, d'expositions, des résidences et des publications, faites par les enseignants, les étudiants et l'administration. Il s'assure de l'adéquation des projets avec le projet d'établissement de l'École, la thématique préalablement définie et les programmes pédagogiques de l'École.

Son objectif est d'optimiser l'organisation des événements aussi bien en termes de planification, de communication et de diffusion, que de logistiques.

La nouvelle Commission est constituée de 17 membres (11 enseignants, 3 étudiants et 3 administratifs), elle s'est réunie 8 fois en 2019. Après avoir définie des collections pour les publications de l'École, elle a déterminé une thématique qui permet à l'École de développer une programmation d'évènements (conférences et expositions).

La thématique choisie est : *L'architecture est un artisanat.*

**Présidence : Boris Bouchet,**  
architecte, enseignant à l'ENSACF

Les présentations suivantes des conférences, expositions, résidences et publications ne sont pas exhaustives.



## **LES CONFÉRENCES/LES COLLOQUES**

**Temps fort de la rentrée, une conférence inaugurale vient ouvrir l'année universitaire. En 2018, l'École a accueilli Marc Barani et en 2019, Bernard Quirot.**

**Bien que non inscrites au sein d'une programmation thématique ou planifiée, des conférences sont régulièrement organisées à l'initiative des enseignants ou sur proposition des étudiants ou dans le cadre de partenariat.**

**Vrai temps d'apprentissage et de partage, elles constituent, avec les activités connexes un complément indispensable aux enseignements.**

### 15 octobre 2018

Conférence inaugurale HMONP par Isabelle Chesneau, maître de conférences en Sciences Humaines et Sociales à l'ENSA Paris-Malaquais et chercheuse au laboratoire Architecture, Culture, Société XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles

### 18 octobre 2018

« *Impact de l'architecture dans la vie quotidienne\_Pourquoi et comment l'architecture a-t-elle écrit l'histoire ?* » par Nicolas Michelin, architecte urbaniste

### 13 & 14 novembre 2018

Journée d'étude « Pratiques d'initialités », dans le cadre du projet de recherche : « *À la recherche des territoires du possible. Résistances, initialité, archaïque* » et de l'UE 9.2 du DE EVAN

→Conférence « *Initialité et improvisation* » par Olivier Soubeyran, géographe  
→Deux tables rondes : « *Choses que personne n'a jamais vues* » et « *Materia prima* »



### IMAGES, IMAGE

La première édition s'est déroulée du 13 au 16 novembre 2018 et du 4 au 8 novembre 2019 l'année suivante.

« *Images, Image* » a pour vocation de donner à voir et de valoriser les activités pédagogiques, les engagements étudiants, et les partenariats développés à l'ENSACF autour de l'image (fixe, animée, virtuelle).

### 15 novembre 2018

Présentation des projets du « *Centre d'hébergement d'urgence du Collectif Pauvreté Précarité dans le quartier Saint-Jean* » par les L3 ETEH

### 04 décembre 2018

Colloque Architecture et Marges : « *le low-tech dans tous ses états* » ; 2 Tables rondes : « *Expérimenter aux marges de la construction ?* » et « *Vers une "basse technologie" des modes de représentation et de conception ?* » ; 1 débat thématique « *Urbanisme low-tech et programmation urbaine en marge ?* »



### 01 février 2019

Restitution des travaux des étudiants de Master 2 dans le cadre de leur projet « *Expérimenter la faisabilité du projet* »

### 14 février 2019

Restitution des travaux des étudiants de l'Atelier « *Écritures* » ; 8 textes / 8 films à partir de la question : « *En quelles circonstances ai-je vu que cela s'appelait architecture ?* »

### 20 février 2019

« *Savoir faire la ville autrement* » par l'Atelier Georges et l'Atelier Java

### 06 avril 2019

Évènement inaugural POPSU\* Clermont Auvergne Métropole ; Faire MÉTROPOLE : « *Comment documenter la métropole aujourd'hui et renouveler, augmenter, déplacer notre regard sur les territoires ?* »



### 06 & 07 mai 2019

Pratiques d'initialité II « *Les pionniers contemporains* »  
→Conférence de Bruce Bégout, philosophe et écrivain, MC HDR à l'université Bordeaux 3. « *Le lieu en question. Excursion au pays des définitions possibles de l'espace contemporain (Non-lieu, hyperlieu, lieu commun, etc.)* »

→Journées d'étude : Temps 1 : *Le rêve communautaire* avec Caroline Maniaque, historienne de l'architecture, professeur HDR à l'ENSA Normandie et Christophe Laurens, architecte, paysagiste ; Temps 2 : *L'individualisme anarchisant* par Éric Tabuchi, artiste, photographe et Loïc Parmentier, architecte et urbaniste, enseignant à l'Ensacf



### 14 mai 2019

Table ronde : Les métiers de l'architecture - Une culture commune quel que soit le métier exercé... *Je travaille comme menuisier, je travaille comme assistant réalisateur, je travaille comme photographe mais je suis architecte !* Pilotée par Christine Leconte, architecte/Présidente de l'Ordre des Architectes Ile de France

### 21 mai 2019

Nuit doctorale : 11 tables rondes, 22 intervenants, 1 soirée festive autour de la recherche à l'école

### 29 mai 2019

« *Urbanisme de dalle, urbanisme vertical - Entre utopies et réalités* » par Christine Hoarau-Beauval, historienne journaliste

### 27 juin 2019

Transmission d'expériences : « *Exercer dans les territoires ruraux* » par Émilie Bernard et Nadège Papon, architectes

### 08 octobre 2019

Performance théâtrale. « *Le désordre du discours* », de Fanny de Chaillé



## LES EXPOSITIONS

La galerie de l'École (Salle d'expo) permet d'accueillir des expositions proposées et construites en internes, ainsi que des expositions de partenaires. Complémentaires aux enseignements, elles permettent surtout de mettre en scène et de diffuser des travaux d'étudiants (retours de voyages, expositions thématiques, travaux de semestres...).

### Du 06 au 16 novembre 2018

« Vallée de la Dore : mutation(s) d'une campagne industrielle » ; Suite aux travaux des étudiants de L3



### 13 & 14 novembre 2018

Pratiques d'initialités. Exposition « Images de l'initialité » des étudiants de Semestre 7 et de Semestre 9 du DE EVAN

### 03 & 04 décembre 2018

« Architecture et Marges : le low-tech dans tous ses états »

### 16 janvier 2019

« Rendu du Monstre » ; Présentation du travail des L1 en géométrie descriptive

### 01 février 2019

Restitution des travaux des étudiants de M2 dans le cadre de leur projet « Expérimenter la faisabilité du projet »



### Du 09 au 12 mai 2019

Pratiques d'initialité II. Exposition « Les pionniers du remake » par Éric Tabuchi.

### Du 25 mars au 10 mai 2019

« Faire et devenir traces » ; Exposition des travaux de 6 artistes invités (dessins, photos, montages, vidéos...) ; Sur une proposition de Nikolas Fouré



### 01 février 2019

« Penser la ville par ses ruralités ». Vers une réintroduction des proximités rurales ; par les étudiants du M2 ETEH

### 16 mai au 06 juin 2019

« L'architecture à petits pas » ; Sensibilisation à l'architecture auprès du jeune public par des étudiants de M1 + Alice et David Bertizzolo, architectes et Gabriel Mihé et Sandrine Iratçabal, architectes, lauréats de la résidence de sensibilisation à « l'architecture, la ville, le paysage »



Chaque année, la direction de la communication est mobilisée pour les Journées nationales de l'architecture. Des actions dans et hors les murs et en partenariat avec les acteurs locaux et de l'architecture !

➤ Vendredi 18 octobre : visite ludique de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand, proposée par le CAUE, à 31 élèves de CM2.

➤ Vendredi 18 et samedi 19 octobre : Exposition des travaux d'étudiants de l'ENSACF

En 2017-2018, 21 étudiants du domaine d'étude METAPHAUR ont étudié et arpenté la ville de Brioude. Quatre sites de projet ont été retenus : la place Saint-Geneix, la place de la Pomme, la place d'Alger et la place Cardigan. Les étudiants ont convoqué l'analyse urbaine et l'analyse des sites pour trouver des usages qui correspondaient aux besoins de la ville et de ses habitants, permettant de redonner une identité propre au lieu en redynamisant les sites.

CIAP du Haut-Allier Office de Tourisme Brioude - Place Grégoire de Tours - Brioude

➤ Samedi 19 octobre : Visite de chantier du Pôle culturel de Croix de Neyrat  
Clermont Auvergne Métropole propose 4 visites de chantier du futur pôle culturel de Croix de Neyrat : une médiathèque et un espace musical.



## LES RÉSIDENCES

La villa de l'ancien médecin-chef de l'hôpital sanatorium Sabourin, sur le site de l'École, a été rénovée et est désormais utilisée comme lieu de résidence d'architectes, de professeurs invités, d'artistes...

Des résidences dans le cadre de travaux de recherche menés par les enseignants-chercheurs de l'ENSACF se développent. Dans le cadre de partenariats (Ville de Clermont-Ferrand, DRAC, Rectorat), elle accueille une résidence d'architectes depuis 2 ans, vouée à la sensibilisation à l'architecture auprès des jeunes publics notamment au bénéfice des écoles du quartier et des centres de loisirs. Avec l'association *Sauve qui peut le Court métrage*, elle accueille une résidence d'écriture de scénario ouverte aux nommés du festival international du court métrage et permet de nombreuses interactions avec collèges et lycées du quartier et les étudiants de l'école (rencontres, ateliers...)



## RÉSIDENCES DE SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC

Depuis 3 ans, l'ENSACF lance un appel à candidature à destination d'architectes ou paysagistes pour une résidence de sensibilisation à « l'architecture, la ville, le paysage » auprès du jeune public.

Le(s) résident(s) a pour mission de concevoir, fabriquer et mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation auprès du jeune public avec la volonté de transmettre leur regard, leur sensibilité, leur créativité, leurs connaissances et savoir-faire à un public spécifique.

Ce dispositif offre aux professionnels un espace de réflexion, de recherche et d'expérimentation propice au développement de démarches culturelles et à la création d'outils, de dispositifs de sensibilisation à l'architecture, la ville, le paysage.



### Du 22 janvier au 22 février 2019

Résidence sensibilisation : Alice et David Bertizzolo, architectes et Gabriel Mihé et Sandrine Iratçabal, architectes

### Du 11 mars au 12 avril 2019

Résidence écriture de scénario : Carine May et Hakim Zouhani

# Penser la ville par ses ruralités

Les pays de Saint-Flour

## LES PUBLICATIONS

Particulièrement tournées vers la recherche, les publications se sont développées autour des ateliers d'enseignements et de valorisation de travaux. La Commission de valorisation de la culture architecturale a, dans ses travaux, identifiés, plusieurs collections qui viendront enrichir la ressource documentaire inhérente à l'École.



### NOTABENE

Un partenariat de longue date est initié avec les acteurs de l'architecture en région : CROA, Maison de l'architecture, CAUE. Une lettre d'information commune est réalisée mensuellement et envoyée au réseau des inscrits à la newsletter NotaBene.

# 6

## LES PROJETS IMMOBILIERS

### DURANT L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018/2019, PRINCIPAUX TRAVAUX ET ÉTUDES RÉALISÉS

- Amélioration des conditions d'exercice de la pédagogie :
  - Occultation de la salle d'arts plastiques ;
  - Adaptation de l'éclairage de la salle d'arts plastiques ;
  - Installation d'une cloison amovible en salle d'arts plastiques ;
  - Installation lavabos industriels en salle d'arts plastiques ;
  - Décloisonnement des salles dites de pointe du premier étage.
- Protection des bâtiments :
  - Installation d'un auvent de protection sur la terrasse pour l'ascenseur ouest ;
  - Lancement d'une étude de surveillance de l'évolution des fissures de la villa.
- Adaptation des conditions de travail de tous :
  - Installation de stores pour les bureaux des enseignants au R -2 ;
  - Aménagement du local audio-vidéo au R -2.
- Lancement d'audits relatifs à des dysfonctionnements du bâtiment :
  - Étude confiée à APAVE au sujet de la mauvaise circulation des fluides ;
  - Étude confiée à APAVE au sujet de la mauvaise étanchéité à l'air des huisseries ;

## PROJETS IMMOBILIERS À RÉALISER OU À L'ÉTUDE

### → Travaux en cours :

- Décloisonnement des salles de cours du troisième étage ;
- Installation de portes électriques pour l'entrée principale en deuxième rideau ;
- Aménagement d'un espace d'attente sécurisé pour la médiathèque.

### → Projet en phase d'étude :

Lors de l'aménagement des futurs locaux de l'ENSA dans l'ancien hôpital sanatorium, il n'était pas prévu d'espace dédié à la restauration des étudiants et des personnels.

Début 2014, il a été décidé conjointement entre la tutelle et l'école qu'il était indispensable de proposer, dans l'enceinte du site, un espace de restauration aménagé dans les locaux initialement destinés, pour partie, à la recherche.

L'offre de restauration a été confiée au CROUS, qui en fonction des surfaces disponibles et des possibilités d'aménagement limitées, s'est limitée à une prestation de type « kiosque » : l'offre est limitée, la plupart de plats proposés sont préparés dans une cuisine centrale, seuls quelques plats standards sont réalisés sur place.

L'offre initiale ne répondant pas aux attentes des étudiants et des personnels, qui ont porté ce message plusieurs fois auprès du Conseil d'administration, l'École a proposé de mettre à disposition du CROUS des espaces plus adaptés. Ceci afin que ce service soit en mesure d'améliorer la qualité de la prestation (offre de type « Cafétéria »). Les responsables du CROUS sont associés à la démarche et mobilisés pour aboutir à une amélioration notable du service offert.

Le projet d'aménagement a été présenté à la tutelle lors de la réunion du 7 octobre 2019 relative au dialogue de gestion.

Le projet consiste en la construction d'un espace de 400 m<sup>2</sup> environ sur l'assise foncière de l'ancien USM. Le bâtiment, de plain-pied, sera intégralement réservé à la restauration et aux espaces de restauration des étudiants et des personnels. Le CRMH consulté est favorable au projet.

Les espaces libérés au rez-de-chaussée du bâtiment occupés par la restauration sont destinés à accueillir la recherche moyennant quelques aménagements marginaux.

### → Engagement de la garantie décennale du bâtiment :

À la lumière des conclusions des diagnostics effectués par APAVE en 2018 et 2019 au sujet de la mauvaise étanchéité de réseaux il a été décidé après avis et vote à l'unanimité des membres du CHSCT de :

- Solliciter les services du ministère pour demander à ce que des actions correctrices soient mises en œuvre au plus vite. Il sollicite la participation à ce rendez-vous de Monsieur l'ISST qui accepte ;
- Dans un second temps, si besoin, il sera décidé de déposer un référé : la responsabilité du directeur étant engagée en cas d'accident.





## **École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand**

85 rue du Docteur Bousquet

63100 Clermont-Ferrand

tél. 04 73 34 71 50

fax. 04 73 34 71 69

[www.clermont-fd.archi.fr](http://www.clermont-fd.archi.fr)

Directeur de publication : Simon Teyssou,  
directeur de l'École Nationale Supérieure de Clermont-Ferrand

Publication réalisée par le service communication de l'ENSACF

Conception : Direction de la communication

Rédaction : Administration de l'ENSACF

Photographies : Jacques Pouillet / enseignants et étudiants de l'ENSACF

Réalisation graphique : Sophie Loiseau

Imprimée par l'Imprimerie Decombat

25 rue Georges Charpak / Zone des Montels III / BP 49 / 63118 Cébazat



85 rue du Docteur Bousquet 63100 Clermont-Ferrand  
04 73 34 71 50 | [www.clermont-fd.archi.fr](http://www.clermont-fd.archi.fr)